

## ÉTÉ-PICS DE TEMPÉRATURE :

# Le ministère de la Santé rappelle les précautions à prendre



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rappelé hier aux citoyens, notamment la population la plus vulnérable constituée des enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques, les précautions à prendre pour se protéger en prévision des pics de température attendus durant la saison estivale.

P. 24

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu. 21 juin 2018 - 7 Chaouel - N° 1944 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h26 Dohr : 12h50

Asr : 16h42 Maghreb : 20h15 Isha : 21h59

MÉTÉO



Alger	: 27°	17°
Oran	: 28°	18°
Annaba	: 28°	19°
Béjaïa	: 27°	19°
Tamanrasset	: 37°	23°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-ONU

**Le HCR salue l'engagement de l'Algérie pour l'accueil et la protection des réfugiés**

P. 3

FRANCE-ALGÉRIE

**Tenue aujourd'hui de la 11<sup>e</sup> édition des «Rencontres Algérie» à Paris**

P. 7

LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME

**Une équipe onusienne spécialisée en visite en Algérie prochainement**

P. 24

## APN :

# Le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe présenté



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a présenté, hier devant les membres de l'APN, le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe. Lors de sa présentation, le ministre a affirmé que ce projet de loi, élaboré en vertu de l'article 4 de la Constitution pour fixer les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Académie, constitue d'autorité de référence pour les questions liées à la langue amazighe.

P. 3

► Les députés appellent à conférer un caractère national à la composante de l'Académie algérienne de la langue amazighe

BAC 2018

**M<sup>me</sup> Benghabrit : «Des sanctions contre les responsables des fuites du sujet de la langue arabe sur Facebook»**

P. 4-5

FINANCES

**Raouia : «Hausse de 18% du recouvrement fiscal durant les quatre premiers mois de 2018»**

P. 6

BANQUE D'ALGÉRIE :

**De nouvelles mesures pour promouvoir l'épargne en devises des particuliers**

P. 6

SANTÉ

**VITAMINE C : Certaines personnes doivent-elles en consommer plus ?**

P. 12-13

FOOTBALL

**LFP/ ELECTIONS : Qui pour succéder à Mahfoud Kerbadj ?**

La Ligue de football professionnel (LFP) connaît aujourd'hui son nouveau président, à l'occasion de l'Assemblée générale électorale (AGE) prévue au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger, 10h00), avec quatre candidats en course pour succéder à Mahfoud Kerbadj.

P. 22

**COMMERCE EXTÉRIEUR**  
**Nette baisse du déficit commercial sur les 5 premiers mois de 2018**

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Reddition de 7 terroristes aux autorités militaires à Tamanrasset**

P. 24

## CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la Nation tiendra, ce matin à 10h, une séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de la Chambre haute du Parlement. Les questions concernent le Premier

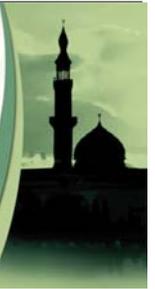
ministre et les secteurs de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, précise la même source.



## Horaire des prières

Jeudi 7 Choual 1439

Fajr	03:26
Dohr	12:50
Asr	16:42
Maghreb	20:15
Isha	21:59



## RESSOURCES EN EAU Necib à Mostaganem



Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem. Durant cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

## LE 23 JANVIER À 8H30 Lancement du portail électronique du ministère des Travaux publics

Le ministre des Travaux publics et des Transports, M. Abdelghani Zaâlane, présidera samedi 23 janvier à partir de 8h30 au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rehal, la cérémonie de lancement du portail électronique de service publique de son département ministériel.



## APN Présentation du projet de loi sur l'exception d'inconstitutionnalité

Le projet de loi organique fixant les conditions et modalités de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité sera présenté aujourd'hui devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour débat et enrichissement avant d'être soumis au vote lors d'une séance plénière. Ce projet de loi découle des nouvelles dispositions de la révision constitutionnelle de 2016 en matière de ren-



forcement des droits fondamentaux et des libertés individuelles et vise la consolidation du processus de démocratisation de la vie publique.

## RND 5<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil national



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, présidera ce matin à partir de 9h, à la mutuelle des travailleurs de la construction de Zéralda, l'ouverture des travaux de la 5<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil national du RND. La cérémonie de clôture se déroulera demain vendredi 22 juin à partir de 10h. À l'issue de cette 5<sup>e</sup> session du Conseil national du RND, le secrétaire général du parti, animera une conférence de presse, samedi 23 juin à partir de 9h30, au siège national du parti sis à Ben Aknoun, Alger.

## BEN AKNOUN Rencontre médecins prescripteurs/ médecins conseils de la CNAS

La Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), en collaboration avec le conseil national de l'ordre des médecins (CNOM), organise aujourd'hui au niveau du centre familial de Ben Aknoun, la première rencontre médecins prescripteurs exerçants au niveau de la wilaya d'Alger et médecins conseil de la CNAS.



## Météo

	Max	Min
Alger	27°	17°
Oran	28°	18°
Annaba	28°	19°
Béjaïa	27°	19°
Tamanrasset	37°	23°

## SALLE EL MOUGAR «Lost City of Z» et «The Passenger» en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise aujourd'hui à la salle El Mougar, la projection des deux films «Lost City of Z» à 14h et «The Passenger» à 17h et 20h.



## CE MATIN À L'INSP Conférence sur les intoxications alimentaires



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, organise ce matin à partir de 9h, à l'Institut national de santé publique (INSP) d'El Biar (Alger), une conférence sur les intoxications alimentaires collectives.

## HÔTEL EL RAÏS 12<sup>e</sup> Journée FMC du service de médecine interne de l'hôpital de Aïn Taya

L'hôtel El Raïs, El Marsa de Aïn Taya (Alger), abritera aujourd'hui, les travaux de la 12<sup>e</sup> Journée de formation médicale continue (FMC) du service de médecine interne de l'hôpital de Aïn Taya. Au programme : Actualités thérapeutiques en pathologie cardio-métabolique (Diabète, HTA, Dyslipidémie, nouveaux anti agrégants plaquetaires), pathologies digestives (maladie cœliaque, Nash et risque cardiovasculaire, colites graves, acros syndrome, diabète et infection urinaire) et ateliers divers.



## TRANSPORT FERROVIAIRE Suspension de la ligne Alger-Constantine jusqu'au 23 juin pour travaux



Le trafic ferroviaire de voyageurs et fret sur la ligne Alger-Constantine sera suspendu 24h/24 jusqu'au 23 juin pour travaux, a indiqué la Société nationale des transports ferroviaires (SNTE) dans un communiqué. Cette interception intervient suite aux travaux demandés par la Direction des travaux publics de la wilaya de Constantine au niveau du passage souterrain d'El Guemas entre Sidi Mabrouk et El Khroub, précise la même source. De ce fait, les trains de marchandises et de voyageurs régionaux et de grandes lignes seront supprimés du 20 au 23 juin pour les lignes Alger-Annaba/Annaba-Alger, Alger-Constantine/Constantine-Alger et Biskra-Constantine/Constantine-Biskra. Le reprise du trafic est prévue pour le 24 juin en cours.

## BAC 2018 L'internet suspendu pendant la première heure de chaque épreuve



Le service internet sera suspendu pendant la première heure de chaque épreuve tout au long du déroulement de l'examen du baccalauréat, indique l'opérateur public Algérie Télécom. La même source précise que cette suspension concerne aussi bien les clients résidentiels que les opérateurs de télécommunications, à l'exception des opérateurs économiques disposant de liaisons spécialisées, assurant un service d'intranet. Aussi, suivant le planning des épreuves communiqué par le ministère de l'Éducation nationale, les horaires de suspension du service internet seront comme suit : Jeudi 21 juin: de 08h30 à 09h30 et de 15h00 à 16h00. Samedi 23 juin: de 08h30 à 09h30 et de 15h00 à 16h00. Dimanche 24 juin: de 08h30 à 09h30 et de 15h00 à 16h00. Lundi 25 juin: de 08h30 à 09h30 et de 15h00 à 16h00.

## APN: Présentation du projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a présenté, hier devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe.



Lors de sa présentation, le ministre a affirmé que ce projet de loi, élaboré en vertu de l'article 4 de la Constitution pour fixer les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Académie, constituée «l'autorité de référence pour les questions liées à la langue amazighe».

Cette instance, dont siège sera à Alger, est une institution nationale à caractère scientifique, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est placée auprès du Président de la République.

Ce projet de loi organique fixe les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette Académie dont les missions seront réalisées avec l'aide de tous les partenaires concernés, notamment les institutions nationales et les associations qui activent dans le domaine de la promotion et du développement de la langue amazighe.

En outre, la composante de cette

institution, «au profil exclusivement scientifique», garantit son statut d'autorité de référence en la matière conférant ainsi à ses travaux un caractère académique, neutre et impartial basé sur l'apport d'experts et des compétences scientifiques avérées.

L'Académie a pour mission «de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir une normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistiques, d'établir des listes néologiques et des lexiques spécialisés en privilégiant la convergence. Elle a aussi pour mission d'entreprendre des travaux de recherche, participer au programme national de recherche dans son domaine de compétence, garantir la précision d'interprétation et de la traduction de notions et concepts dans les domaines spécialisés, d'élaborer et d'éditer un dictionnaire référentiel de la langue

amazighe, de contribuer à la conservation du patrimoine immatériel amazigh, notamment par sa numérisation et encourager toute recherche et traduction en langue amazighe visant à préserver le patrimoine lié à la mémoire nationale outre la publication des résultats des travaux de l'Académie dans des revues et des publications périodiques tout en assurant leur édition».

L'Académie est composée de 50 membres au plus désignés et nommés par décret présidentiel et choisis parmi les experts et compétences avérées dans les domaines des sciences en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes.

Le président de l'Académie est également nommé par décret pour un mandat de quatre ans, il a, entre autres, missions «la présentation d'un rapport annuel au président de la République après son adoption par le Conseil de l'Académie».

## Les députés appellent à conférer un caractère national à la composante de l'Académie algérienne de la langue amazighe

Les interventions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe, ont porté essentiellement sur la nécessité de conférer un caractère national à sa composante pour éviter toute forme d'exclusion.

Les députés qui ont salué la décision courageuse prise par le président de la République en faveur de la consécration de tamazight en tant que langue officielle, ont appelé à la nécessité de prendre en compte toutes les régions avec leurs variantes linguistiques différentes, lors de la désignation des membres de cette instance.

A ce propos, les députés

de l'Union Ennahda-Adal-Bina ont préconisé de définir avec précision les missions de l'académie dans le respect de la représentation linguistique de sa composante en répartissant les membres en fonction des variations linguistiques de la langue amazighe.

Les députés du Front de Libération Nationale (FLN) ont, pour leur part, salué ce projet de loi et l'implication d'experts et de spécialistes, à même de consacrer la promotion de la langue amazighe.

Les députés du Mouvement de la société pour la paix (MSP) ont également salué le projet de loi qui contrecarrera ceux qui tentent d'"entamer l'unité nationale" et fera sortir l'amazighité de toute

dimension régionale et de l'emprise des "séparatistes".

A ce propos, le député de cette formation politique Nasser Hamdadouche a mis l'accent sur la nécessité de conférer le caractère national à la composition de l'académie avec l'impératif de faire impliquer d'autres spécialités, outre les experts en linguistique.

Il a proposé également l'écriture de Tamazight en Tifinagh ou en caractères arabe.

Le président du groupe parlementaire du parti des travailleurs (PT), Djelloul Djoudi, a salué la décision du président de la République de consacrer tamazight langue officielle et Yennayer fête nationale, estimant que ces acquis sont la résultante d'un long

combat et une victoire pour toute la nation algérienne.

Pour leur part, les députés du Front des forces socialistes (FFS) ont indiqué que cette démarche positive qu'est la reconnaissance de la langue amazighe, partie intégrante de l'identité nationale, ne saurait être accomplie sans lever l'équivoque en la considérant comme constante nationale qu'aucun amendement de la constitution ne saurait toucher.

A ce propos, le député Djamel Belloul a considéré que l'ambiguïté de l'article 3 de la Constitution qui stipule que la langue arabe demeure la langue officielle de l'Etat constitue "une officialisation avec sursis" de la langue amazighe.

## ALGÉRIE - ONU Le HCR salue l'engagement de l'Algérie pour l'accueil et la protection des réfugiés



Le Représentant du Haut Commissariat pour les réfugiés en Algérie (HCR), Hamdi Bukhari, a salué hier à Alger la tradition de solidarité active de l'Algérie soulignant la contribution et la mobilisation des donateurs en faveur de l'accueil et de la protection des réfugiés.

«Nous tenons à saluer la tradition de solidarité active de l'Algérie et le peuple algérien et remercions le gouvernement pour l'accueil et la protection accordés aux réfugiés (sahraouis) dans les camps à Tindouf comme en milieu urbain», a déclaré M. Bukhari dans une allocution, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des réfugiés.

Cette journée placée sous le thème «Passer une journée avec les réfugiés», est une occasion importante pour «saluer et souligner la contribution et la mobilisation en faveur de l'accueil et de la protection des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes déplacées partout dans le monde», a-t-il ajouté.

Selon M. Bukhari, cette journée vise à donner à chacun les moyens de comprendre la situation des réfugiés et l'impérieux besoin de les protéger et de les accueillir.

### Hommage aux réfugiés et aux déplacés

La journée, constituée aussi l'occasion de rendre hommage à la force et au courage de plus de 68 millions de personnes qui ont été forcées de fuir la guerre, la persécution et les violences dans le monde.

«Lorsque nous nous arrêtons pour regarder le sort de ces millions de personnes qui ont été contraintes de fuir et qui ne peuvent pas rentrer chez elles en raison de la guerre ou de la persécution, nous pouvons nous demander ce que chacun à notre niveau pouvons faire pour surmonter l'indifférence et la peur, et mieux accueillir ces réfugiés», a souligné le responsable onusien.

La cérémonie de célébration organisée par la délégation du HCR à Alger a été marquée par la présence des représentants d'Agences onusiennes et des missions diplomatiques d'Italie, Ghana, Mexique, Afrique du Sud, Hongrie, République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de Corée du Sud.

Un riche programme d'activités sportives, culturelles et artistiques avec la participation des réfugiés africains a été prévu pour la circonstance, comprenant notamment une exposition d'habillement, de coiffure et de gastronomie africaine et des compétitions sportives.

Le HCR dénombre plus de 68 millions de personnes déracinées à la fin 2017. Ce chiffre comprend 25 millions de réfugiés, 3 millions de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente d'une décision quant à leur demande d'asile fin 2017, et 40 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Sur ce total, 16 millions de personnes sont devenues déracinées durant la seule année, a-t-on indiqué.

## Mme Benghabrit : «Des sanctions contre les responsables des fuites du sujet de la langue arabe sur Facebook»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a affirmé hier «des sanctions seront prises» par la commission interministérielle présidée par le ministère de la Justice à l'encontre des responsables des fuites du sujet de l'épreuve de langue arabe sur le réseau social Facebook.

«Le sujet a été publié sur des pages de Facebook après le retour de la connexion internet», a indiqué la ministre, lors d'une conférence de presse animée au nouveau lycée de la ville de Tébessa, baptisé à l'occasion du nom du défunt moudjahid Boukouba Mohamed Benahmed.

Elle a assuré que «la commission interministérielle, chargée du suivi du bon déroulement du baccalauréat et présidée par le ministère de la Justice prendra des sanctions contre les responsables de ces fuites».

Mme Benghabrit a en outre affirmé que l'épreuve s'est déroulée dans d'excellentes conditions à l'échelle nationale, relevant que cette session 2018 du baccalauréat est passée par 700.000 candidats, dont 40 % de candidats libres, 4.391 candidats détenus dans des établissements pénitentiaires, 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs.

Elle a également fait état de 849 candidats de nationalités étrangères et d'environ 57.000 candidats de l'enseignement à distance.

S'agissant des coupures internet, la première responsable du secteur a considéré que cette mesure constitue «une solution temporaire» en attendant des «solutions définitives aux fuites et à la fraude», estimant que ces coupures n'affectent par les entreprises économiques informées à l'avance des périodes de coupure.

Aussi, la ministre a rappelé sa proposition d'augmenter les droits d'inscription aux candidats libres qui se présentent pour la 4ème fois.

Concernant la climatisation des salles d'exams, elle a affirmé qu'elle était effective dans l'ensemble des centres d'exams des wilayas du sud du pays et dans certains communes du sud de la wilaya de Tébessa, soulignant que l'alimentation en électricité des centres d'exams des wilayas du Sud a été renforcée pour assurer le fonctionnement des climatiseurs durant la période des épreuves.

Par ailleurs, Mme Benghabrit a insisté sur l'importance de la formation continue des enseignants et travailleurs du secteur de l'éducation, qui ne doit pas être limitée, selon elle, «aux seuls nouveaux recrues».

A une question sur les postes ouverts lors du récent concours de recrutement pour le palier du primaire, la ministre a estimé que leur nombre était «suffisant» pour couvrir les besoins exprimés à l'échelle nationale, annonçant que l'inscription sur la plateforme numérique sera ouverte pour le recrutement d'enseignants pour le moyen et le secondaire après l'identification des besoins et l'établissement de la liste des enseignants qui partiront à la retraite.

La ministre a procédé au cours de sa tournée de travail dans la wilaya à la pose de la première pierre d'un groupe scolaire dans la commune de Boulhaf Eddir, d'une capacité d'accueil de 360 élèves.

Le projet de livrer dans neuf mois a mobilisé une enveloppe financière de 54 millions DA.

Sur site, Mme Benghabrit a salué les efforts déployés dans la wilaya pour la fourniture de matériel pour les laboratoires d'informatique et des langues au niveau des établissements du moyen et du secondaire.

Mme Benghabrit s'est dirigée ensuite vers la wilaya de Khenchela où elle est attendue pour une visite similaire.

APS

## EDUCATION NATIONALE

# M<sup>me</sup> Benghabrit donne le coup d'envoi des épreuves du baccalauréat depuis Tébessa

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a donné hier le coup d'envoi des épreuves du Baccalauréat, session juin 2018 depuis le Collège d'enseignement moyen Abdelhamid-Benbadis de la ville de Tébessa.

La ministre a assisté à l'ouverture des plis de l'épreuve de la langue arabe de la filière lettres et langues étrangères au même centre d'examen. Le nombre des candidats au Baccalauréat pour l'année scolaire 2017-2018, dans la wilaya de Tébessa, s'élève à 17 830 lycéens dont 8 788 candidats libres répartis sur 65 centres d'examen dans les 28 communes de Tébessa, selon les données recueillies auprès de la direction locale de l'Education. Pas moins de 5 441 encadreurs, entre enseignants, adjoints d'éducation et chefs de centres ont été mobilisés à Tébessa pour assurer le bon déroulement de ces épreuves, du 20 au 25 juin courant. Au volet sécurité, 800 éléments de la police sont mobilisés à travers les centres d'examen de Tébessa pour assurer le bon déroulement de ces épreuves. Aussi, des bri-



gades de lutte contre la cybercriminalité sont mobilisées pour déjouer toute éventuelle fraude dans les examens. Mme Benghabrit

devra poursuivre sa visite dans la wilaya de Tébessa en inspectant et baptisant au quartier 1er novembre 1954 un lycée avant de pro-

céder au lancement officiel des travaux de réalisation d'un groupement scolaire dans la commune de Boulhaf Dir.

## Plus 700.000 candidats au rendez-vous

Plus de 700.000 candidats et candidates commencent hier matin à passer les épreuves du baccalauréat qui se dérouleront sur cinq jours, un examen pour lequel les autorités concernées affirment avoir réuni toutes les conditions de réussite en matière d'organisation et de sécurité.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, donnera le coup d'envoi des épreuves de cet examen, dont les résultats seront annoncés à la mi-juillet, depuis les wilayas de Khenchela et Tébessa.

Dans un message posté sur son compte Facebook, Mme Benghabrit a appelé les candidats et les candidates à «faire preuve de sérénité et de confiance en soi et rejeter tous les comportements de nature à porter atteinte aux efforts qu'ils ont consentis pour la réussite».

D'après les données fournies par le ministère, le nombre global d'élèves qui passent le baccalauréat est de 709.448, dont 40% de candidats libres.

Le nombre des candidats aux besoins spécifiques avoisine les 400, soit 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs.

Quelque 260.000 encadreurs sont mobilisés au niveau des centres d'examen, de regroupement, de codage et de correction pour le bon déroulement des épreuves.

Plus de 4.390 détenus subiront les épreuves du baccalauréat au niveau de 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale.

Sur le plan pédagogique, la ministre de l'Education nationale a indiqué à la veille de l'examen que les mesures prises lors des précédentes sessions seront reconduites cette année: possibilité de choisir entre deux sujets dans chaque matière et octroi de 30 minutes supplémentaires à la fin du temps légal imparti pour chaque épreuve.

Le ministère de la Poste, des Télé-



communications, des Technologies et du Numérique a fait part, de son côté, d'une «coupure de l'accès à Internet pendant une heure au début de chaque épreuve, afin d'empêcher tout ce qui est susceptible d'impacter négativement l'examen, outre une coupure éventuelle d'accès aux sites des réseaux sociaux».

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, à ce propos, qu'il appliquera les mêmes mesures prises lors des sessions précédentes, à savoir l'interdiction pour les candidats, les enseignants, les surveillants, ainsi que le personnel administratif d'introduire téléphones portables, smartphones, tablettes, écouteurs et tout objet connecté dans les salles d'examen pour prévenir tout risque de fraude.

Le ministère a appelé, d'autre part, tous les candidats à se présenter aux salles d'examen une demi-heure, au moins, avant le début des épreuves, prévenant que tout retard par rapport à l'heure fixée (9h00) «privera le candidat d'y participer».

L'examen du baccalauréat de l'année dernière avait vu l'organisation,

exceptionnellement, d'une seconde session, en raison des nombreux retards et absences qui avaient été enregistrés.

Pour assurer la sécurité des centres d'examen et un déroulement dans le calme et la sérénité des épreuves, le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis sur pied un plan spécial en coordination avec le ministère de l'Education nationale.

Il est, ainsi, prévu «la sécurisation des centres d'examen et leur environnement à travers son territoire de compétence et l'accompagnement et la protection de l'acheminement des sujets à partir des directions de l'éducation jusqu'aux centres d'examen».

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a, quant à elle, mobilisé 18.000 policiers pour sécuriser centres d'examen, de regroupement et de correction.

La Direction générale de la Protection civile a, également, mis en place un dispositif de secours et de prise en charge en cas de nécessité.

Le taux global de réussite au baccalauréat lors de la session de 2017 avait atteint 56,07%.

## PORTRAIT

## Nesrine...un exemple de défi contre la maladie et de volonté pour devenir médecin

En dépit de sa maladie, depuis son jeune âge, Nesrine (17 ans) candidate au baccalauréat session 2018 inscrite en sciences expérimentales veut relever le défi et réaliser le rêve de devenir médecin. Nesrine est née en bonne santé, mais quelques mois après sa maman, remarquant que quelque chose n'allait, découvre après moult examens, analyses et consultations médicales que sa fille souffrait d'un cancer de l'oeil droit.

A 9 mois, Nesrine entame les séances de chimiothérapie au centre national anti-cancer Pierre et Marie Curie à Alger.

D'une extrême intelligence, Nesrine a toujours obtenu d'excellents résultats dans ses études. D'ailleurs, elle a décroché son Brevet d'enseignement moyen (BEM) avec une moyenne supérieure à 18/20.

Au Lycée Bouatoura à El Biar, elle est une élève brillante. Passionnée par les sciences et la culture, cette jeune fille, qui ne se sépare jamais de ses livres et de ses cahiers même pendant les vacances, rêve de devenir médecin chercheur pour combattre les maladies difficiles. Elle s'intéresse de près aux sciences médicales et est au fait des derniers développements de la science dans ce domaine.

Nesrine est pour son entourage un exemple de défi contre la maladie en dépit de la complexité du traitement qu'elle a suivi jusqu'en 2012 où son état de santé s'est quelque peu amélioré. Pour le Baccalauréat, Nesrine s'est préparé à l'instar de tous les autres candidats mais elle a préféré les révisions en individuel car elle considère que les matières scientifiques exigent davantage de concentration.

Aujourd'hui, elle se rapproche de son rêve, souhaitant décrocher le baccalauréat avec une bonne moyenne pour accéder à la spécialité de son choix, à savoir la médecine. Elle a toujours été une rude concurrente pour ses camarades qui avaient tendance à oublier sa maladie.

M<sup>me</sup> Benghabrit lance l'épreuve des sciences islamiques depuis Khenchela

La ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghabrit, a présidé hier après-midi au lycée Djebaili-Salah de la ville de Khenchela, l'ouverture des enveloppes du sujet des sciences islamiques du baccalauréat 2018. Au sortir du centre d'examens, la ministre a assuré que l'épreuve du baccalauréat s'est déroulée durant la matinée dans des conditions "normales" et "réconfortantes".

Auparavant, la ministre avait inspecté les chantiers de réalisation d'un lycée et d'un groupe scolaire au niveau du nouveau pôle urbain "AADL" de la ville de Khenchela, dont les travaux affichent un taux d'avancement de 80 % et qui doivent être opérationnels "la prochaine rentrée", selon les explications données sur site. Par ailleurs, Mme Benghabrit a souligné l'importance de "l'animation culturelle à l'intérieur des établissements scolaires" et "la prise en charge des élèves jouissant de talents artistiques".

Aussi, elle a rappelé que "tous les établissements scolaires doivent offrir aux élèves à besoins spécifiques la possibilité de scolarisation", considérant que les classes du rez-de-chaussée des établissements doivent disposer d'allées et passages adaptés aux handicaps de cette catégorie d'élèves. "Le secteur de l'éducation est appelé à offrir davantage d'intérêt pour cette catégorie d'élèves à besoins spécifiques au sein des établissements pédagogiques", a relevé la ministre. La première responsable du secteur devra poursuivre sa visite par le lancement de projets de trois groupes scolaires et de deux CEM au nouveau pôle urbain ainsi que de deux groupes scolaires sur la route de Beghaï. Elle présidera également la cérémonie de mise en service d'une unité de centre de santé scolaire dans la ville de Khenchela.

APS

## ALGER: Toutes les mesures de sécurité prises au niveau de 167 centres d'examens

Les services de la sûreté d'Alger ont assuré toutes les mesures de sécurité au niveau de 167 centres d'examens du baccalauréat session juin 2018, tout en facilitant le trafic routier au niveau des grands axes menant vers les centres d'examens, a indiqué le lieutenant de police, Mouloud Ibaazaten.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection du déroulement de la première journée des examens du baccalauréat au Lycée Al Idrissi dans la commune de Sid M'Hamed, le Lieutenant Ibaazaten, chef de la cellule de communication de la sûreté d'Alger a précisé que toutes les mesures ont été prises pour «garantir le bon déroulement des examens», tout en facilitant le trafic routier au niveau des axes menant aux centres d'examens.

A Alger, 2000 policiers, de différents grades et spécialités ont été mobilisés pour la couverture sécuritaire des examens du Baccalauréat prévus du 20 au 25 juin en cours.

Ils devront assurer, tout au long des 5 jours d'épreuves, la sécurisation de 167 centres d'examens, 5 centres de correction, et deux (2) centres de collecte de copies, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, tous les dispositifs de prévention ont

été mis en place pour faciliter la circulation à proximité des centres d'examens et assurer la sécurité des candidats à travers des points de contrôle fixes et d'autres mobiles pour assurer le bon déroulement des épreuves du baccalauréat à travers tout le territoire de la wilaya d'Alger.

Les patrouilles pédestres et mobiles seront intensifiées à cette effet. Le lieutenant Ibaazaten a indiqué avoir mobilisé tous les moyens pour sécuriser l'événement dont des hélicoptères de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) en coordination avec la salle de contrôle par caméras de la Sûreté de wilaya d'Alger pour parer à tout imprévu, ajoutant que les équipes de



police judiciaire étaient mobilisés pour «assurer le bon déroulement de l'examen».

Dans le cadre de son action de proximité, la Direction de sûreté de la wilaya d'Alger avait contribué, durant l'année scolaire 2017/2018, à la préparation des élèves des classes de fin de cycles à travers des «séances avec des psycho-

logues», relevant de ses cellules d'écoutes de la wilaya d'Alger en vue de soutenir les élèves et leurs familles.

Plus de 700.000 candidats sont inscrits au baccalauréat, session juin 2018, à l'échelle nationale dont plus de 60.000 candidats répartis sur 167 centres d'examen sont concernés par l'examen du baccalauréat à Alger.

## Plus de 60.000 candidats à Alger entament les épreuves entre optimisme et crainte

Un climat d'optimisme et de crainte régnait hier matin aux alentours des centres d'examen d'Alger au premier jour des épreuves du baccalauréat 2017/2018 qui concernent cette année plus de 60.000 candidats dans la wilaya d'Alger, tandis que les sentiments des candidats et de leurs parents étaient partagés entre appréhension et optimisme.

L'ambiance été différente des autres jours, marquée par une circulation routière fluide inhabituelle à l'occasion de l'événement du baccalauréat qui concernera 60.155 candidats. Lors d'une tournée effectuée par l'APS à travers quelques centres d'examens d'Alger, les candidats sem-

blent d'attaque pour cette examen décisif, en choisissant de venir aux centres d'examens avant 7 heures du matin. A l'entrée du CEM Abbane Saïd dans la commune de Bir Mourad Rais, une dizaine d'élèves se sont rassemblés devant la porte pour attendre l'ouverture du centre à 8 heures.

Même constat au lycée Bahia Houdour (Ain Naadja). Des élèves avec leurs parents ont formé de petits groupes, quelques instants avant le début des épreuves, pour discuter des dernières préparatifs et des révisions effectuées tout au long de l'année.

Ikram qui passe le baccalauréat pour la première fois en littérature

et langues étrangères (allemand), a déclaré à l'APS avoir déployé tous les efforts possibles pour espérer atteindre la moyenne qui l'habilitera à intégrer le département de traduction.

Au lycée Al Idrissi (Sidi Mhamed), de nombreux parents n'ont pas caché leurs larmes en voyant leurs progénitures entrer dans le centre d'examen. Le nombre de candidats pour l'examen du baccalauréat à Alger, session 2017/2018, est de 60.155 candidats, scolarisés et libres, répartis sur 167 centres d'examen, tandis que le nombre des centres de correction est de 5 centres auxquels s'ajoutent deux centres pour la collecte et la conservation des copies d'examen.

## JUSTICE:

## Plus de 4.300 détenus entament les épreuves du baccalauréat

Quelque 4391 ont entamé, hier, les épreuves du baccalauréat, session juin 2018, au niveau de 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Éducation nationale comme centres d'examens.

Le coup d'envoi de cet examen a été donné par le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune à partir de l'Établissement de rééducation et de réadaptation d'El-Harrach.

«Le ministère de la Justice a veillé, en coordination avec le ministère de l'Édu-

cation nationale, à assurer tous les moyens nécessaires en vue de permettre aux détenus des établissements pénitentiaires de passer cet examen dans les meilleures conditions», a affirmé M. Felioune, se disant confiant que «le taux de réussite serait plus élevé par rapport à l'année précédente, compte tenu des cours de soutien intensifiés dont les prisonniers ont bénéficié durant l'année scolaire en cours».

Dans le même contexte, le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion a fait

savoir que «les établissements pénitentiaires enregistrent chaque année une hausse du taux de réussite dans le Baccalauréat et le Brevet de l'enseignement moyen (BEM)», rappelant que «42.000 détenus sont inscrits aux différents cycles d'enseignement».

Soulignant que l'encouragement des détenus à reprendre leurs études s'inscrit dans le cadre de leur préparation à réinsertion sociale», M. Felioune a indiqué que «les établissements pénitentiaires incitent les détenus à la lecture, aux études et à la partici-

pation aux concours de récitation du saint Coran dans le but de parfaire leur niveau intellectuel en tant que valeur cognitive et éthique et un facteur de changement des comportements négatifs».

Ces examens sont organisés sous la supervision de l'Office national des examens et concours (ONEC) et encadrés par les fonctionnaires du secteur de l'Éducation nationale, selon les dispositions de la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Éducation.

## Les principaux fournisseurs de l'Algérie durant les cinq premiers mois 2018

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers sur les cinq premiers mois de 2018, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à la même période de 2017. (Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes-Cnis): Les principaux clients de l'Algérie durant les cinq premiers mois 2018

Pays	Valeur	Evolution
	(Millions de dollars)	
-Chine	2.811	-28,7%
-France	1.914	+13,2%
-Italie	1.596	+14,2%
-Espagne	1.524	+24,3%
-Allemagne	1.367	+0,2%
-Argentine	1.054	+48,03%
-Turquie	978	+6,3%
-USA	765	-2,2%
-Inde	546	+11%
-Russie	517	-2,3%
-Brésil	515	-18,6%
-Sud-Corée	513	-47%
-Belgique	287	+11,2%
-Canada	269	-4,6%
-Nlle-Zélande	262	-22%
<b>Sous-Total</b>	<b>14.918</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>19.409.</b>	

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays sur les cinq premiers mois de 2018, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à la même période de 2017.

(Source: Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes-Cnis):

Pays	Valeur	Evolution
	(Millions de dollars)	
-Italie	2.652	-1,2%
-Espagne	2.105	+13,5%
-France	1.949	+10,3%
-USA	1.694	+21,2%
-Gde-Bretagne	1.097	+54,7%
-Turquie	1.008	+32,1%
-Pays-Bas	792	-22%
-Brésil	791	-19,8%
-Maroc	768	.
-Belgique	555	+44,1%
-Inde	544	+38%
-Portugal	454	+18%
-Chine	383	.
-Tunisie	378	+53%
-Sud-Corée	353	.
<b>Sous-total</b>	<b>15.523</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>17.691</b>	

## FINANCES

# Raouia : «Hausse de 18% du recouvrement fiscal durant les quatre premiers mois de 2018 »

Le recouvrement fiscal a enregistré une hausse de 18 % durant les quatre premiers mois de 2018, par rapport à la même période de 2017, réalisant une nette amélioration qui réduira les pressions du financement du trésor public, a indiqué mardi le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia.

Répondant aux interrogations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le projet de Loi de finances complémentaire (LFC 2018) au terme d'une séance-débat qui s'est prolongée tard dans la soirée et qui a été marquée par 140 interventions, M. Raouia a indiqué que les recettes de la fiscalité (pétrolière et ordinaire) ont atteint 2.155 milliards de DA entre janvier et fin avril 2018 contre 1.829 milliards de DA durant les quatre premiers mois de 2017 (+18%).

Commentant ces chiffres, le ministre a affirmé que, «ce niveau de recouvrement fiscal, engendrera un recul proportionnel dans le déficit budgétaire, ce qui réduira les pressions liées au financement du trésor public durant les premiers mois de 2018».

En réponse aux députés qui ont demandé au ministère de renforcer les mesures du recouvrement fiscal, M. Raouia a affirmé que son département œuvrait dans ce sens.

Il a cité à titre d'exemple que le contrôle des données visant à s'assurer de la véricité des déclarations fiscales et de la précision des comptes a permis l'examen de 52.000



dossiers en 2017 et l'enregistrement d'un coût de constat estimé à 90 milliards de DA.

Concernant la levée du gel sur les projets d'investissement, le ministre a rappelé que cette mesure a concerné des projets d'une valeur globale de 600 milliards de DA parmi des projets estimés à 2.800 milliards de DA qui avaient été gelés en raison de la situation financière difficile du pays due à la chute des cours du pétrole.

Il a rappelé la levée du gel sur des opérations d'un capital de 25 milliards DA parmi des opérations de 62 milliards DA qui avaient été gelées. Sur le total de ces opérations, la levée

du gel a concerné 1.425 opérations dans le secteur de l'éducation, 217 opérations dans le secteur de la santé et 159 opérations dans le secteur de l'enseignement supérieur. Evoquant l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée sur les véhicules fabriqués localement, une exonération que le projet de loi propose d'annuler, le ministre a estimé que «cette exonération n'a plus sa raison d'être, étant donné que les importations des véhicules sont soumises au régime des licences».

Il a affirmé que «la réimposition de cette taxe appuiera la fabrication des véhicules

en Algérie qui a enregistré le montage 110.000 véhicules en 2017», ajoutant qu'il «est prévu le montage de 170.000 véhicules en 2018 dont la majorité (90%) sont des véhicules touristiques». Selon les prévisions du ministre, l'imposition de cette taxe -la proposition du gouvernement que rejettent la majorité des députés intervenants- ne fera pas augmenter les prix des véhicules mais se limitera uniquement à faire baisser les marges de bénéfice des producteurs. Concernant le droit additionnel provisoire de sauvegarde applicable aux importations que propose le texte, M. Raouia a précisé qu'il se limitera aux marchandises de luxe et permettra de relancer la production locale et de générer des revenus additionnels au Trésor.

Le ministre a indiqué, à ce propos, que la liste des produits concernés par ce droit provisoire outre les taux qui seront appliqués seront définis ultérieurement selon la réglementation après la consultation d'une Commission ministérielle spécialisée composée des départements ministériels concernés et de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI).

## FRANCE-ALGÉRIE

# Aujourd'hui à Paris : 11<sup>e</sup> édition des «Rencontres Algérie»

Les travaux de la 11<sup>e</sup> édition des «Rencontres Algérie», organisées par plusieurs partenaires franco-algériens, se tiendront aujourd'hui à Paris au siège de Business France.

Placée sous le signe des partenariats productifs entre entreprises françaises et algériennes, cette édition se situe, selon les organisateurs, dans la continuité de la dernière session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) qui s'est tenue à Paris le 7 décembre 2017, au lendemain de la visite du président Emmanuel Macron en Algérie. Selon toujours les organisateurs, les «Rencontres Algérie 2018» bénéficient de l'appui «actif» des autorités algériennes, en particulier du ministère de l'Industrie et des Mines, et du soutien des principales organisations économiques algériennes comme le Forum des chefs d'entreprises (FCE), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), ainsi que celui de la Chambre algéro-française de commerce et d'industrie (CCIAF). Plus d'une centaine de chefs d'entreprises et de représentants des secteurs public et privé algériens devront prendre part, dans le cadre de leurs projets d'investissements et de diversification, à cette rencontre qui se déroule à un moment où l'Algérie est en pleine phase de transition vers un modèle privilégiant la production nationale et la diversification de son économie.

Selon Business France, les travaux seront l'occasion d'évoquer les principaux atouts dont dispose l'Algérie en termes de partenariats productifs et permettront de passer en revue les derniers développements de l'environnement des affaires et de la réglementation en Algérie.

A cet effet, quatre ateliers sectoriels sont prévus pour aborder les opportunités de partenariat dans les secteurs de l'industrie et de la sous-traitance, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de la santé, des biens de consommation et des formes de distribution modernes.

Les participants auront également à débattre, lors des tables-rondes, la nouvelle donne des perspectives économiques de l'Algérie, l'industrie et la sous-traitance automobile et industrielle, le e-commerce et le e-paiement, les biens de consommation non-alimentaires.

Des séances de rencontre B2B sont organisées pour les entreprises porteuses de projets précis.

Du côté français, on estime que l'Algérie est pour la France un partenaire économique «majeur», soulignant que la baisse des prix du brut initiée en 2014 «a fait prendre conscience aux autorités algériennes du besoin de développer de nouveaux secteurs de l'économie, en s'appuyant en particulier sur un secteur privé en pleine croissance».

Dans une note explicative en direction des entreprises françaises, Business France précise que l'Algérie «dispose pour cela de marges de manœuvre importantes, avec des réserves de change encore abondantes et un endettement quasi inexistant», affirmant que la destination Algérie dispose de nombreux atouts pour développer leurs activités à l'export ou en implantation.

## ENTREPRISES IMPORTATRICES:

# Délai de renouvellement du registre du commerce prorogé au 15 octobre 2018

Le délai accordé aux opérateurs économiques exerçant des activités relevant du secteur de l'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, pour le renouvellement de leurs extraits du registre du commerce, a été prorogé au 15 octobre prochain, a indiqué hier le Centre national du registre du commerce (CNRC) dans un communiqué.

Pour rappel, le dernier délai fixé précédemment était le 13 juin 2018. Le CNRC avait appelé, en décembre 2017, l'ensemble des opérateurs économiques exerçant cette activité à se conformer aux nouvelles dispositions mises en place par un arrêté ministériel publié dans le Journal officiel no 72 de l'année dernière.

Ce nouveau texte du ministère du Commerce a fixé la validité de l'extrait du registre de commerce pour cette catégorie de commerçants à deux (2) années renouvelables. Le CNRC

avait ainsi avisé les opérateurs concernés qu'ils disposaient d'un délai de six (6) mois pour se conformer à ce nouveau dispositif. Cet arrêté stipule que «la durée de validité des extraits du registre du commerce, délivrés aux assujettis en vue de l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, est fixée à deux (2) années renouvelables».

A l'expiration de cette durée de validité, «le registre du commerce devient sans effet, et la société commerciale concernée doit demander sa radiation dans le cas où elle exerce uniquement l'activité de l'importation pour la revente en l'état», note ce texte réglementaire. Toutefois, précise l'arrêté, «la société doit procéder à la modification de son registre du commerce en supprimant l'activité concernée dans le cas où elle exerce plusieurs activités. A défaut, la radiation du registre du com-

merce est demandée par les services de contrôle habilités». Par ailleurs, au cas où la société commerciale souhaite renouveler son registre du commerce pour l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente, «elle dispose, avant l'expiration de sa durée de validité, d'un délai de quinze (15) jours pour procéder à son renouvellement», explique le même texte.

Néanmoins, «des opérations d'importation réalisées pour propre compte par tout opérateur économique dans le cadre de ses activités de production, de transformation et/ou de réalisation, dans la limite de ses propres besoins, ne sont pas soumises aux dispositions de cet arrêté».

Il indique, en outre, que la durée de validité du registre du commerce est portée sur l'extrait du registre du commerce dans un emplacement réservé à cet effet.

## BANQUE D'ALGÉRIE: De nouvelles mesures pour promouvoir l'épargne en devises des particuliers

Un nouveau dispositif va être mis en place par la Banque d'Algérie pour renforcer la collecte des devises des particuliers par le système bancaire, a appris hier l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

Ces nouvelles mesures complémentaires spécifiques à l'épargne en devises des particuliers seront annoncées aujourd'hui par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, lors d'une réunion qu'il tiendra avec les dirigeants des banques, avec comme ordre du jour, essentiellement, l'inclusion financière liée à l'épargne en devises, et ce, dans le sillage de l'action portant sur les mesures d'assouplissement et de facilitation à l'ensemble des épargnants, expliquent les mêmes responsables.

En effet, rappellent-ils, les personnes physiques nationales résidentes et non résidentes ainsi que les personnes physiques étrangères résidentes et non résidentes disposent du droit d'ouvrir des comptes en devises en Algérie et ce, en application de la loi et ses textes d'application dont notamment le Règlement de 2009 relatif aux comptes devises personne physique de nationalité étrangère résidentes et non résidentes et des personnes morales non résidentes, et le Règlement de 2016 fixant le seuil de déclaration d'importation et d'exportation de billets de banques et/ou instruments négociables libellés en monnaies étrangères librement convertibles par les résidents et les non résidents. Ce dispositif législatif et réglementaire «consacre le droit aux personnes physiques résidentes et non résidentes d'ouvrir librement des comptes dans une monnaie étrangère librement convertible, sans aucune autorisation préalable», poursuivent-ils.

L'alimentation de ces comptes, sans limitation de montant, s'effectue par le versement de monnaies étrangères librement convertibles.

Dans ce sens, les titulaires des comptes devises «jouissent de la liberté de disposer de leurs avoirs en devises à concurrence du



montant logé dans leurs comptes, pour tout transfert vers l'étranger et/ou tout retrait en espèces destiné à l'exportation matérielle».

Aussi, les comptes devises ouverts en Algérie au profit des personnes physiques résidentes et non résidentes et/ou de nationalité étrangère résidentes et non-résidentes, peuvent être movimentés librement au débit ou au crédit, dans le cadre des dispositions de la réglementation des changes.

Cependant, déplorent les responsables de la Banque d'Algérie, cette liberté conférée par la loi à cette catégorie de compte s'est trouvée «contrariée par un certain nombre d'obstacles rencontrés par les détenteurs de comptes auprès de certains établissements bancaires», en relevant que l'ouverture des comptes devises au profit des personnes physiques «n'est pas systématique».

Questionnés sur la nature de ces obstacles rencontrés par les détenteurs de monnaies étrangères ou par les épargnants potentiels en devises, ils citent les cas de certaines banques qui refusent d'ouvrir des comptes devises au profit de nouveaux clients ou exigent l'ouverture d'un compte dinars en parallèle de celui en devises, de l'exigence de titre de transport pour les retraits de devises, de demande de justificatifs lors du versement de devises dans les comptes qu'il s'agisse des virements reçus de l'étranger ou des dépôts en espèces.

Dans de nombreux cas, il est arrivé que des banques suspendent le virement ou convertissent automatiquement les sommes reçues en dinars.

Pis encore, détaillent-ils, certaines banques exigent de leur clientèle, au moment du versement de billets en devises, de remplir un formulaire nominatif mentionnant les numéros de chaque billet de banque à verser au crédit du compte bancaire.

Ils citent aussi les cas de banques qui exigent des justificatifs ou d'autorisation de la Banque d'Algérie avant le transfert de devises à l'étranger pour le paiement de certains frais tels que les soins ou la scolarité à l'étranger ou toutes autres dépenses.

Les épargnants en devises rencontrent également le problème de disponibilité de fonds insuffisante lors des demandes de retrait de devises, notamment pour le dollar américain, ainsi que la non disponibilité des petites coupures de billets de banque de moins de cinquante (50) euros. En conséquence, «ces différentes contraintes n'ont pas permis le développement de l'inclusion financière à travers la collecte de cette épargne devises qui constitue un apport certain de par le nombre de comptes actifs (4,7 millions de comptes), de par le montant de l'épargne constituée (l'équivalent de près de 5 milliards de dollars américains) et de par le potentiel qu'elle pourrait re-

celer.» A ce titre, le gouverneur de la Banque d'Algérie va appeler les banques de la place, lors de sa rencontre prévue jeudi avec les P-dg des établissements bancaires, à la nécessité de promouvoir l'inclusion financière de cette catégorie d'épargnants, à l'instar des épargnants en monnaie nationale, «par la levée des différentes contraintes n'ayant pas de raison d'être et liées à l'ouverture des comptes, à l'alimentation et au fonctionnement des comptes et à la justification de l'origine des fonds», font-ils savoir.

Ainsi, les différents obstacles énumérés «doivent être levés au niveau des guichets de banques», insistent-ils.

Dans ce sens, M. Loukal va demander aux banques de développer davantage l'inclusion financière des détenteurs de cette épargne en devises «par une agresse commerciale ciblée et de proximité», d'améliorer l'accueil et la fluidité des opérations de versement, de retrait et de transfert et de généraliser les instruments de paiement universels par la mise à disposition des cartes de paiement et/ou de crédit à l'international, adossées à ces comptes.

En ce qui concerne la justification de l'origine de fonds, les banques continueront à observer les mêmes mesures contenues dans la note de février 2018 de la Banque d'Algérie, relative au développement de l'inclusion financière.

A ce titre, les banques de la place sont appelées à dispenser le client de l'exigence (lors du dépôt de fonds en devises auprès de leurs guichets) des justificatifs, au-delà de ceux relatifs à son identité dans le cadre des exigences réglementaires en matière de connaissance du client.

De même, «les retraits demeure libres d'utilisation», souligne la même source.

## COMMERCE EXTÉRIEUR Nette baisse du déficit commercial sur les 5 premiers mois de 2018

Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 1,718 milliard de dollars sur les cinq (5) premiers mois de 2018, contre un déficit de 4,734 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit un recul du déficit de 63,7%, a appris hier l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont augmenté à 17,691 milliards de dollars (mds usd) sur la période allant de janvier à fin mai 2018 contre 15,21 mds usd à la même période de 2017, soit une hausse de près de 2,5 mds usd correspondant à une augmentation de 6,31%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Pour les importations, elles ont légèrement reculé à 19,409 mds usd contre 19,944 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une baisse 535 millions de dollars correspondant à un recul de 2,7%.

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 91% contre 76% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,45% du montant global des exportations) en s'établissant à 16,53 mds usd contre 14,35 mds usd, soit une hausse de 2,18 mds usd (+15,2%).

Toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 1,16 mds usd sur les 5 premiers mois de 2018 (6,55% des exportations globales), même si elles ont augmenté de 35,24% par rapport à la même période de 2017.

Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 889 millions usd (contre 629 millions usd), des biens alimentaires avec 173 millions usd (contre 164 millions usd), des produits bruts avec 44 millions usd (contre 30 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 38 millions usd (contre 26 millions usd), des biens de consommation non alimentaires avec 15 millions usd (contre 8 millions usd) et des biens d'équipements agricoles avec 0,08 million usd (contre 0,16 million usd).

### La facture des produits alimentaires en légère hausse, les biens d'équipements en net recul

Pour ce qui est des importations, la facture des produits alimentaires a connu une légère hausse dont notamment les céréales et laits.

La facture globale des biens alimentaires s'est ainsi établie à 3,95 mds usd contre 3,79 mds usd (+3,82%).

Les produits qui ont également connu une augmentation des importations sont les groupes des produits bruts, des biens de consommation non alimentaires et des demi-produits. Pour le Groupe des produits bruts, les importations ont grimpé à 831 millions usd contre 697 millions usd (+19,23%).

Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 3,86 mds usd contre 3,48 mds usd (+10,81%), alors que la facture des demi-produits a coûté 4,62 mds usd contre 4,49 mds usd (+2,94%).

Par contre, des baisses d'importations significatives ont été relevées pour les biens d'équipements agricoles et industriels ainsi que les biens énergétiques et lubrifiants.

Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 232 millions usd contre 304 millions usd (-23,7%). Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 5,31 mds usd contre 6,4 mds usd (-17,06%). Quant à la facture d'importation des biens énergétiques et lubrifiants (dont les carburants), elle a enregistré une baisse en s'établissant à 607 millions usd contre 765 millions usd (-20,65%).

En terme de mode de financement des importations, sur les 19,409 mds usd des biens importés, un montant de 11,65 mds usd a été payé par cash (60% de la globalité). Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 7,05 mds usd (36%), tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 698 millions usd, et aux comptes devises propres des importateurs pour un (1) million usd.

### L'Italie maintient sa place de premier client de l'Algérie

Concernant les partenaires commerciaux, l'Italie s'est classée premier client de l'Algérie alors que durant les deux premiers mois 2018, l'Espagne avait occupé la tête du podium. Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 2,65 mds usd (15% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 2,1 mds usd (11,9%), de la France avec 1,95 mds usd (11,02%), des Etats-Unis avec 1,7 mds usd (9,6%) et de la Grande-Bretagne avec 1,1 mds usd (6,2%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 2,81 mds usd (14,5% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,91 mds usd (9,8%), de l'Italie avec 1,6 mds usd (8,2%), de l'Espagne avec 1,52 mds usd (7,8%) et de l'Allemagne avec 1,36 mds usd (7,04%).

## PÉTROLE: Le prix du panier de l'Opep à 71,87 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 71,87 dollars, a indiqué hier cette Organisation sur son site web. Lundi, le prix du panier de référence du brut de l'Opep était de 71,09 dollars, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole: le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (kuwait), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). A quelques jours du sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, les prix de l'or noir ont ter-

miné en baisse mardi. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a terminé à 75,08 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 26 cents par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour juillet a reculé de 78 cents pour terminer à 65,07 dollars. Plusieurs réunions des pays membres de l'Opep et ses partenaires non membres sont prévues dans la capitale autrichienne Vienne. Il s'agit de la 9ème réunion du comité conjoint de monitoring Opep et non Opep (JMMC) à Vienne le 21 juin 2018. Les ministres membres du JMMC examineront le niveau de conformité des 24 Pays Opep et non Opep à leurs engagements pris et consignés dans la déclaration Opep-non Opep du 10 dé-

cembre 2016. A noter que le JMMC est composé de quatre pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Koweït et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Oman).

D'autre part, la 174ème Conférence ministérielle de l'Opep se tiendra le 22 juin, alors que la 6ème réunion ministérielle des pays Opep et non Opep est prévue pour le 23 juin en cours.

Selon des analystes, les participants doivent y décider s'ils augmentent ou non de la production de l'Opep et de ses dix partenaires, dont la Russie.

L'Arabie saoudite et la Russie voudraient proposer une augmentation modérée, de 300.000 à 600.000 barils par jour, bien loin du 1,5 million évoqué initialement par Moscou, et proposé de nouveau lundi par l'Equateur, a rapporté l'agence Bloomberg.

## OUARGLA : Finalisation des études de deux maisons de l'artisanat à Touggourt et N'goussa



Les études techniques concernant la réalisation de deux maisons de l'Artisanat à Touggourt et N'goussa (160 et 25 km d'Ouargla) ont été finalisées et devront permettre de renforcer les structures du secteur et promouvoir l'artisanat dans la région, a-t-on appris hier de la Direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA) de la wilaya.

Il est attendu de la réalisation de ces deux structures la consolidation des mécanismes de promotion et des réseaux de commercialisation des produits de l'artisanat, en plus de l'impulsion du Tourisme saharien de façon générale, a-t-on souligné. Les efforts du secteur se concentrent actuellement sur les moyens de préservation de l'héritage des régions d'Ouargla et Touggourt dans le domaine de l'artisanat, à l'instar de la broderie sur tissu et sur laine, et ce à travers une série de mesures visant l'encouragement des jeunes en particulier et leur accompagnement pour concrétiser cet objectif. Parmi ces mesures de soutien et d'accompagnement, 442 artisans affiliés à la Chambre de l'Artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya d'Ouargla ont bénéficié, à fin 2017, de locaux à usage professionnel pour exercer leurs activités dans un cadre organisé et dans de bonnes conditions, fait-on savoir à la DTA.

De plus, 101 dossiers d'artisans souhaitant bénéficier du soutien du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel ont été approuvés après étude par la commission spécialisée, ajoute la source qui signale que l'encouragement des artisans se manifeste aussi à travers la création d'une dynamique économique locale et l'implication des artisans dans diverses manifestations économiques de sorte à accroître leur rendement et la qualité de leurs produits et apporter une plus-value à l'économie nationale.

Il a été ainsi procédé à la qualification de 230 artisans affiliés à la CAM durant l'année 2017 dans diverses activités artisanales, en plus du bénéfice de 224 autres de sessions de formation dans certaines activités artisanales en voie de disparition, telles que l'art du sablage, la poterie et la vannerie à base de palmes de palmiers, a indiqué, de son côté, le directeur de la CAM, Abdelkader Hachani.

La wilaya d'Ouargla dispose actuellement d'une seule maison de l'artisanat au chef lieu de wilaya, qui abrite le siège de la CAM et des pavillons dédiés à l'exposition-vente de produits artisanaux.

Le nombre d'affiliés à la CAM depuis sa création en 1999 a atteint les 10.166 artisans et artisanes, répartis entre l'artisanat d'art (3.610 artisans), la production de matières (1.588) et les services (4.968), générant près de 29.000 emplois, en majorité dans les services, selon les données de la CAM.

La CAM donne aussi la possibilité aux artisans de valoriser et promouvoir leurs produits à travers des participations aux salons locaux et régionaux spécialisés, ainsi qu'à des manifestations internationales.

## GENDARMERIE NATIONALE : Le général-major Menad Nouba préside la sortie de quatre promotions à Sétif

Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Nouba, a présidé mardi à l'Ecole des sous-officiers «chahid Khebab Abdelouahab» de Sétif une cérémonie de sortie de quatre (4) nouvelles promotions.

Il s'agit de la 58ème promotion de sous-officiers (1.439 agents de la police judiciaire, dont 3 Palestiniens), la promotion d'officiers de la police judiciaire (556 officiers), la promotion d'aptitude militaire spécialité administration 1er degré (120 officiers) et de la promotion d'aptitude militaire 2ème degré (60 officiers). Baptisée du nom du chahid Belaabed Mohamed, la 58ème promotion de sous-officiers a suivi une formation de deux années, la première passée aux deux écoles de formation de la gendarmerie de M'daourouch (Souk Ahras) et de Meliana (Ain Defla) et la seconde à l'école de Sétif, habilitant ses membres à porter la qualité d'agent de la police judiciaire, de maîtriser les techniques de la police scientifiques ainsi que les techniques informatiques et de communication.

Le général-major Menad Nouba a inspecté les nouvelles promotions avant de suivre l'exécution d'exhibitions sportives et d'art martiaux ainsi qu'une projection d'une vidéo sur des exercices pratiques accomplis par les éléments des promotions sortantes.

Il a ensuite visité une exposition sur les divers ateliers pédagogiques de l'école et les méthodologies de forma-



tion utilisées. Le commandant de la gendarmerie a insisté à l'occasion sur le suivi continu des nouvelles techniques et technologies pour atteindre «le plus haut niveau de professionnalisme». La famille du chahid Belaabed Mohamed a été honorée à l'occasion.

«Cette initiative constitue un signe de fidélité envers les chouhada de la Glorieuse guerre de libération natio-

nale», a assuré le général-major Nouba. Né le 16 février 1913 au douar Dehamcha (Nord de Sétif), Belaabed Mohamed fut un militant engagé au sein du parti du peuple algérien (PPA) et a rejoint les maquis de la Révolution de novembre dans la wilaya 3 historique où il a participé à plusieurs batailles jusqu'à sa mort au champ d'honneur en 1958.

## CONSTANTINE : 49 diplômés du secteur de la formation professionnelle bénéficient de contrats de travail

Au total, 49 diplômés des centres de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya de Constantine se sont vu octroyer, au titre de l'année 2017-2018, des contrats de travail par plusieurs entreprises économiques publiques et privées qui leur ont été remis lors d'une cérémonie organisée au palais de la Culture Malek-Haddad.

A cette occasion, la directrice locale de la formation professionnelle, Rahima Zenati, a indiqué à l'APS que 37 emplois ont été attribués par l'entreprise nationale de matériel de travaux publics (ENMTP) de la commune d'Ain Smara (Constantine) et 12 autres contrats dans différentes spécialités et ce, dans le cadre d'un partenariat de coopération entre les entreprises économiques et le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Dans

ce même contexte, la même responsable a rappelé que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a conclu entre 1999 et 2018, pas moins de 204 accords-cadres signés au niveau central et 1 296 accords conclus au niveau local en application des accords-cadres qui ont bénéficié à 13 950 stagiaires. Mme Zenati a ajouté que la stratégie du secteur est actuellement axée sur l'amélioration des compétences émergentes en établissant une feuille de route à court et à long terme, d'autant que, a-t-elle soutenu, les compétences constituent pour les nouveaux stagiaires le moteur économique nécessaires à la création des entreprises économiques, à travers l'intensification des campagnes de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes dans la concrétisation de projets à caractère économique. Selon

cette même source, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a connu un «saut qualitatif» dans la wilaya de Constantine entre 1999 et 2018, avec la réalisation de 5 nouveaux établissements de formation et l'achèvement de 6 extensions de centres de formation, soulignant que ces structures ont permis de hisser le nombre des places pédagogiques de 5150 places en 1999 à 7600 places pédagogiques, en 2018.

Elle a également fait savoir que le secteur de la formation professionnelle à Constantine a réussi, durant cette même période, à concrétiser un planning de travail dans le cadre d'un programme de réforme visant principalement à améliorer les conditions de formation des stagiaires dans les établissements de formation.

Il s'agit notamment de la réalisation de 9 terrains de

proximité, l'équipement de 9 bibliothèques et salles de lecture, l'intégration d'activités culturelles et sportives au sein des établissements de formation, l'organisation des Olympiades des métiers aux niveaux local, régional et national, ainsi que l'achèvement de 8 opérations de réhabilitation, de rénovation et de renouvellement du mobilier de 16 centres de formation à travers la wilaya.

Au cours de la cérémonie organisée à l'occasion, 21 lauréats de l'exercice 2017-2018 ont été honorés, parallèlement à une exposition tenue dans le hall du palais de la Culture Malek Haddad, comprenant 18 stands dédiés à différentes disciplines de formation dispensées dans les établissements de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que des stands proposant des produits de consommation produits par les stagiaires.

## TÉBESSA: Hausse attendue dans la production des céréales

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa prévoit une hausse dans la production des céréales au titre de l'actuelle campagne de récolte avec pas moins de 700 000 quintaux attendus, contre 335 000 quintaux récoltés l'année passée, a indiqué à l'APS le chef de service de soutien et de la production agricole au niveau de cette direction, Azzedine Guedri.

Le même responsable a précisé que 350 000 quintaux de blé de la production attendue seront livrés directement à la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), tandis que 350 000 quintaux d'orge seront conservés principalement par les agriculteurs et les éleveurs, et utilisés principalement comme aliments de bétail.

Il a indiqué que la DSA a mis à la disposi-

tion des agriculteurs tous les moyens nécessaires pour réussir cette campagne de récolte lancée fin mai passé, en assurant 300 moissonneuses-batteuses, mobilisées également depuis les wilayas d'Oum El-Bouaghi, Khenchela et de M'sila.

De plus, la CCLS fournit aux agriculteurs les sacs de stockage des céréales récoltés et a mis à leur disposition pas moins de 10 points de collecte et stockage, a fait savoir le même responsable. Sur un autre registre, M. Guedri a indiqué que la production des légumes et fruits dans la wilaya de Tébessa demeure «en deçà des ambitions» soulignant que la nature des terres dans la région notamment dans le nord, dans les communes de Morsot, El-Aouinet et Ouenza, «argileuse et lourde» nécessite de grandes quantités d'eau d'irriga-

tion pour réussir les différentes cultures.

Dans la région sud de la wilaya, dans les communes d'El Ma labiod, El-Houidjbet, Bir El-Atter, Négrine et Ferkane, la culture de la pomme de terre et de l'ail ouvre, selon la source, des «perspectives prometteuses» avec pas moins de 1,2 million de quintaux de pomme de terre attendus, cultivés sur une superficie de l'ordre de 3000 hectares, en sus de 3 750 quintaux d'ail prévus sur une superficie de 25 hectares.

La même source a également soutenu qu'en dépit des efforts déployés, la commercialisation de la production agricole, en l'absence d'une «stratégie efficace» et «des marches locaux de gros» demeure «le souci majeur» des agriculteurs de Tébessa.

## ORAN : L'expérience du dossier électronique de vaccination certifié par le ministère de la Santé et l'UNICEF

L'expérience du Dossier électronique de vaccination (DEVAC) à Oran a été certifiée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et l'Organisation mondiale de l'enfance (UNICEF), a annoncé mardi la Direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

La certification est intervenue après généralisation de l'expérience à travers la wilaya d'Oran, avec l'envoi de SMS aux parents les invitant à vacciner leurs enfants suivant le calendrier des rendez-vous, a indiqué le chef de service prévention à la DSP, Dr. Youssef Boukhari, soulignant que 83 % des 280 SMS envoyés dernièrement à Oran ont eu un écho favorable.

L'expérience a été menée au niveau de la polyclinique de hai (quartier Belgaid le 10 juin en cours, en présence de représentants du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière qui ont pris connaissance de visu de l'opération du dossier électronique de vaccination à Oran, désignée comme wilaya pilote. Les SMS portent sur la fixation de rendez-vous pour vacciner les enfants dans le but d'éviter la perte de doses de vaccins qui sont coûteux et connaître la quantité utilisée dans chaque opération, selon Dr. Boukhari qui a souligné qu'en cas de défection, les parents peuvent informer la clinique pour renouveler le rendez-vous. Le dossier électronique de vaccination généralisé dans les 54 polycliniques d'Oran réparties à travers ses 26 communes permet aux parents de vacciner leurs enfants à la clinique la plus proche et dans les sites où ils se trouvent, notamment durant la saison



estivale où les familles se déplacent souvent pour des vacances, a-t-on fait savoir. Une fois l'expérience généralisée à l'échelle nationale en 2019, les parents pourront vacciner leurs enfants dans la clinique la plus proche et où ils se trouvent en insérant simplement le code de vaccination de l'enfant et le délai fixé par SMS, a expliqué le responsable du service prévention à la DSP. Le programme du dossier électronique de vaccination, financé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et l'UNICEF, a été lancé à Oran fin 2016, dans une

première phase, dans trois polycliniques de hai «USTO», hai «El Akid» et hai «El Yasmine» relevant de l'établissement de santé de proximité de Seddikia.

L'opération a été ensuite généralisée, sur décision de la Direction de la santé d'Oran durant le deuxième semestre de l'année 2017, à d'autres polycliniques après l'installation du réseau et l'entrée des informations des nourrissons nés de 0 à 18 mois en donnant un code à chaque enfant pour permettre de suivre la vaccination et informer les parents des rendez-vous par SMS.

## SELON LA PROTECTION CIVILE Les plages d'Oran accueillent 30.000 estivants par jour

Les plages de la wilaya d'Oran enregistrent, depuis le début de la semaine courante, une affluence moyenne de 30.000 estivants par jour, ont rapporté mardi les services de la Protection civile. Cette affluence, qui a débuté avec les deux jours de l'Aid El Fitr marqués par une chaleur à Oran variant entre 27 et 33 degrés, est relevée au niveau des 33 plages autorisées à la baignade des communes de Mers El Hadjadj, Arzew, Gdyl, Bir El Djir, Ain Turck, Bousfer, El Ançor et Ain El Kerma, a-t-on indiqué.

Les services de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile ont mobilisé les moyens nécessaires et un important dispositif sur les routes menant vers les plages, qui enregistrent un trafic dense en cette période. La journée du lundi a enregistré 40 interventions de la Protection civile à travers les plages de la wilaya, sauvant 22 personnes de la noyade, secourant 16 autres sur place et évacuant deux vers les hôpitaux, selon la même source. D'autre part, neuf accidents de la circulation ont été relevés sur des axes routiers proches de la côte faisant 14 blessés à des degrés différents de gravité.

## ALGER: Sinistre sur une importante conduite de gaz enregistré mardi à Mohammadia

Un sinistre sur une importante conduite de gaz a été enregistré mardi dans la commune de Mohammadia (Alger), provoquant une coupure de l'alimentation gazière de près de 600 clients, a indiqué un communiqué de la Direction de la distribution d'El Harrach relevant de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA).

Ce sinistre a été enregistré à 15h30 au niveau de la rue du Chahid Hataoum Ali dans la cité 632 logements, précise la même source. Selon la SDA, cette coupure a été provoquée par l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA) lors de travaux d'élargissement de la route. Les équipes techniques de la Direction de Distribution d'El Harrach ont immédiatement été dépêchés sur les lieux du sinistre pour rétablir l'alimentation en gaz naturel dans les meilleurs délais, les travaux sont en cours, a signalé le communiqué.

La SDA d'El Harrach déplore, dans son communiqué, que ce genre d'atteintes sur ses ouvrages gazier est récurrent, causant un préjudice important pour la Direction et ses clients. La Direction de Distribution d'El Harrach s'excuse auprès de ses clients pour la gêne occasionnée et met à leurs disposition le numéro 3303 pour de plus amples informations 24h/7j, conclut la même source.

## TIARET : Peine capitale à l'encontre de l'auteur des homicides de son épouse et 3 membres de sa famille

Le tribunal criminel de la Cour de Tiaret a condamné, mardi, à la peine capitale l'auteur des homicides de son épouse et de trois membres de sa famille. Les faits de cette affaire remontent, selon l'acte de renvoi, au 30 novembre 2017 dans la commune de Tiaret lorsque le mis en cause âgé de 27 ans et résidant chez ses beaux-parents avait tué sa femme, son beau-père et sa belle-soeur et blessé mortellement sa belle-mère, qui a succombé lors de son transfert vers l'hôpital «Youcef Damerdji» de Tiaret. Se référant à l'expertise médicale, le président d'audience a souligné que l'accusé avait toutes ses facultés mentales lorsqu'il a commis ces actes.

Il s'est introduit la nuit au domicile des victimes leur assenant des coups de couteau, qu'il dissimula après avoir fui la scène du crime, a-t-il ajouté. Le représentant du ministère public a requis la peine capitale, alors que la défense a plaidé le transfert de son mandant vers un centre psychiatrique, avant que le tribunal décide de le condamner à la peine capitale pour homicide volontaire avec préméditation.

## BILAN DE LA POLICE D'AÏN DEFLA DURANT LE MOIS DU RAMADHAN 2018

« 264 affaires traitées et 213 personnes inculpées »

## « Un mois de toutes les solidarités »

Salim Ben

Les services de la Sûreté de wilaya d'Aïn Defla ont dressé le bilan des différentes activités sécuritaires durant le mois du ramadan et signalé une augmentation légère de la criminalité. Ce constat a été fait hier, par le responsable de la police judiciaire, lors d'une conférence de presse organisée au siège de la Sûreté de wilaya.

En effet, selon le responsable durant ces trente jours, ce sont 264 affaires qui ont été traitées par les services de police. Des affaires où quelque 213 personnes étaient impliquées donc arrêtées.

Suivant les statistiques et dans le cadre de la lutte contre les drogues, 12 affaires ont été enregistrées, dont 17 personnes inculpées et saisi une quantité de 500 grammes de kif traité et 350 comprimés de psychotropes. Selon le bilan de la police, 13 descentes ont été effectuées et touchées 334 points noirs, au cours desquelles 205 véhicules et 1209 personnes ont été contrôlés. Ces opérations ont été exécutées par 950 policiers et 40 véhicules. «La wilaya d'Aïn Defla n'avait pas connu autant de calme et quiétude durant Ramadan depuis plusieurs



années». Affirment les responsables locaux de la wilaya aux policiers. Les responsables des services de sécurité ont expliqué que cette quiétude et baisse de criminalité, notamment dans la ville de Khemis Miliana, est grâce à la mise en œuvre d'une stratégie s'appuyant sur la présence, de manière permanente, des éléments de la sûreté de wilaya, ainsi que l'intérêt accordé à la prévention dans la lutte contre la criminalité et aussi les efforts de la DGSN qui a met de plus en plus de moyens humains et logistiques pour lutter contre la criminalité, notamment urbaine.

Dans le cadre des activités de la police urbaine et la protection de l'environnement, 03 abattoirs illégaux ont été recensés, 22 constructions illicites, 85 rapports envoyés aux responsables locaux et 22 dossiers envoyés à la justice. Par ailleurs, il a

été signalé 372 opérations de participations dans les dif-

férentes activités culturelles et sportives.

En ce qui concerne, la sûreté publique, il a été enregistré 38 délits routiers, 08 délits de transport, 04 mises en fourrière et 1045 amendes forfaitaires, alors que 138 cas ont été repérés par les radars au cours des 12 sorties effectuées sur les routes. En matière de sécurité routière, 27 accidents de la route ont été enregistrés durant la période indiquée, faisant 38 blessés et aucun décès n'a été signalé.

## 394 POLICIERS MOBILISÉS POUR LE BAC

### « Des policières seront aux centres d'exams »

« En vue de garantir le bon déroulement de l'examen du baccalauréat qui aura lieu du 20 au 25 juin en cours, la Sûreté de wilaya d'Aïn Defla a réquisitionné 394 policiers et policières de différents grades », affirme le chargé de communication de la sûreté de wilaya durant la conférence de presse. Ce dispositif est mis en place pour assurer, durant ces 5 jours d'épreuves, la sécurisation de 38 centres d'examen, dont 07 se trouvent au chef lieu de la wilaya et 07 à Khemis Miliana, ainsi que les 03 centres de correction, et deux 02 centres de collecte

de copies. Cette mobilisation des policiers mis en place va s'acquitter de nombreuses missions citant entre autres, la sécurisation des centres d'examen, le transport des sujets de l'examen, assurer la fluidité du trafic routier à proximité des centres d'examen et des gares routières à travers l'organisation des patrouilles pédestres et motorisées, le contrôle des véhicules et l'interdiction de leur stationnement dans certains endroits susceptibles d'entraver le déplacement des candidats et du staff pédagogique.

S. Ben

## CANADA:

## Les opiacés ont fait près de 4.000 morts en 2017

La crise des opiacés a fait près de 4.000 morts en 2017 au Canada, principalement à la suite de surdoses au fentanyl, un puissant analgésique, et la situation continue de s'aggraver, a averti mardi l'Agence de Santé publique du Canada. C'est 34% de plus que l'année précédente, où 2.978 décès avaient été recensés, a indiqué l'agence dans un rapport.

Près de 90% des 3.987 décès en 2017 ont été recensés dans trois provinces: la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta. «Le Canada connaît une grave crise de consommation d'opiacés qui continue de prendre de l'ampleur», a souligné l'agence en publiant ces données «provisoires». Des surdoses mortelles étaient en cause dans 92% des décès et près de huit victimes sur dix étaient des hommes, la tranche d'âge de 30 à 39 ans étant la plus touchée. Le fentanyl vendu illégalement dans la rue «est encore en cause dans nombre de décès liés aux opiacés», a estimé l'agence. Cette substance est considérée comme 30 à 50 fois plus puissante que l'héroïne et 50 à 100 fois plus puissante que la morphine. Mais la crise s'explique aussi en partie par «les taux élevés de prescription d'opiacés» au Canada, a commenté Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé.

«J'exhorte l'industrie à agir dès maintenant et à mettre un terme à ses activités de marketing concernant ces produits au Canada», a-t-elle lancé en promettant d'encadrer plus strictement leur commercialisation. «Si les opiacés (obtenus par) ordonnance peuvent aider les Canadiens à gérer la douleur, le marketing effectué par l'industrie peut exercer une trop grande influence sur les professionnels de la santé, ce qui peut mener à une sur-prescription et à aggraver la crise qui frappe le Canada», a estimé le ministère de la Santé dans un communiqué. Cependant, le nombre total d'ordonnances pour des opiacés a diminué l'an dernier au Canada —pour la première fois depuis 2012— à 21,3 millions, selon les chiffres de l'Agence de santé publique. Face à la crise, le gouvernement fédéral a débloqué une somme supplémentaire de 9 millions de dollars canadiens (6 millions d'euros) pour financer de nouveaux projets de recherche sur les opiacés. Le gouvernement fédéral avait annoncé en 2017 une aide de 75 millions de dollars canadiens pour renforcer les services d'urgence et tenter de limiter les surdoses mortelles. Plusieurs provinces ont également procédé à la distribution de doses de naloxone (aussi appelé Narcan), un antidote en cas d'overdose.

## TECHNOLOGIES

## Le géant australien des télécoms Telstra va supprimer 8.000 emplois

Le groupe australien des télécoms Telstra a annoncé hier la suppression de 8.000 emplois dans le cadre d'un plan global de réduction des coûts de 2,5 milliards de dollars australiens (1,8 milliard de dollars américains) d'ici à 2022. «À l'avenir, notre équipe sera plus petite, de haut niveau avec une structure et une façon de travailler assez agile pour s'adapter à des changements rapides», a déclaré Andrew Penn, directeur exécutif de ce groupe qui est l'un des plus gros employeurs du pays. «Cela signifie que certains postes ne seront plus nécessaires, certains changeront et de nouveaux seront créés, a-t-il ajouté.

Sur l'ensemble des emplois supprimés, un sur quatre devrait concerner des postes d'encadrement. Concrètement, le groupe entend réduire ses coûts d'un milliard de dollars australiens supplémentaires en plus des 1,5 milliards de coupes déjà annoncés précédemment.

Cette décision intervient moins d'un mois après l'annonce par Telstra d'une prévision de chiffre d'affaires 2017/2018 qui devrait se situer en bas de la fourchette prévue, entre 10,1 milliards et 10,6 milliards de dollars australien, en raison d'une forte concurrence dans le secteur.

## MIGRATIONS :

## Baisse du nombre d'entrées dans les pays de l'OCDE en 2017

Les entrées de migrants dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) ont enregistré une baisse de 5 % en 2017 par rapport à l'année d'avant, due essentiellement à la réduction «significative» du nombre de réfugiés.

Publié mercredi, le rapport de l'OCDE, intitulé «Perspectives des migrations internationales 2018», indique qu'en 2017 il y a eu un peu plus de 5 millions d'entrées à caractère permanent, soulignant que c'est pour la première fois depuis 2011 qu'une baisse a été enregistrée.

«Cela est dû à la réduction significative du nombre de réfugiés reconnus en 2017 alors que les autres catégories de migration sont restées stables ou ont augmenté», ont précisé les rédacteurs du rapport, relevant qu'après deux années de niveaux records, une baisse «significative» des nouvelles demandes d'asile a été enregistrée dans les pays de l'OCDE en 2017, avec 1,23 million de demandes.

Toutefois, ce chiffre est encore largement supérieur à ceux enregistrés avant 2015 et les trois premiers pays d'origine étaient l'Afghanistan, la Syrie et l'Irak.

En 2017, les Etats-Unis ont reçu le plus grand nombre de demandes d'asile dans les pays de l'OCDE (330 000 demandes), suivis de l'Allemagne (198 000).

La migration familiale (regroupement familial, formation de famille ainsi que membres de famille accompagnante) reste le principal canal de migration vers l'OCDE, représentant presque 40 % des entrées à caractère permanent.

Par ailleurs, plus de 4,2 millions de travailleurs étrangers temporaires ont été recensés dans les pays de l'OCDE en 2016, ce qui correspond à une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente.

Les principaux pays d'accueil de travailleurs étrangers temporaires étaient la Pologne (672 000, la plupart originaires d'Ukraine) et les Etats-Unis (660



000, l'Inde étant le premier pays d'origine).

Pour les rédacteurs du rapport, si aucun migrant ne devait rentrer dans son pays d'origine, le nombre total de demandeurs d'asile déboutés pourrait atteindre 1,2 million d'ici à fin 2020, soulignant que l'effet sur le marché du travail informel dépendra du nombre de retours volontaires et de l'efficacité des mesures coercitives.

Dans le même contexte, ils indiquent que parmi les travailleurs étrangers, ce sont les hommes relativement jeunes qui sont les plus susceptibles d'être employés illégalement.

Ce type d'emploi est plus fréquent dans l'agriculture, la construction, les industries manufacturières et les services domestiques.

Environ 3,3 millions d'étudiants en mobilité internationale étaient inscrits dans l'enseignement supérieur dans un pays de l'OCDE, soit 8 % de plus que l'année précédente. Seuls les Etats-Unis ont

enregistré une baisse de 27 % du nombre de permis d'étudiant en 2016. Le rapport précise qu'en moyenne, les étudiants en mobilité internationale représentent 9 % du nombre total d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des pays de l'OCDE en 2015.

Ils représentent 14 % de tous les étudiants inscrits à des masters et 24 % de ceux inscrits à des programmes de doctorat.

En matière d'emploi dans les pays de l'OCDE, le taux d'emploi des immigrés a augmenté d'un point de pourcentage en 2017, pour s'établir à 67,1 %, alors que leur taux de chômage moyen a lui diminué d'un point de pourcentage, à 9,5 %.

Concernant les politiques, le rapport note que les canaux de migration pour les étrangers hautement qualifiés continuent d'être affinés dans de nombreux pays, ce qui implique l'ajustement des critères de sélection des programmes permanents et l'examen des conditions des programmes temporaires.

## CÔTE D'IVOIRE:

## 17 morts à Abidjan après des pluies torrentielles

Dix-sept personnes ont été tuées dans des inondations causées par des pluies torrentielles qui se sont abattues sur Abidjan dans la nuit, un lourd bilan déjà enregistré les années précédentes en pleine saison des pluies dans la capitale économique ivoirienne. Ce bilan a été annoncé par le ministère ivoirien de l'intérieur à 15h30 (locales et GMT). On ignore le nombre de blessés éventuels, mais «115 personnes ont été secourues par les sapeurs-pompiers militaires et la Marine nationale» pendant la nuit, «appuyés par la population», a indiqué le ministre de l'Intérieur Sidiki Diakité à l'issue de la réunion d'une cellule de crise interministérielle mardi matin. Des «pluies torrentielles» sont tombées sans interruption «de 23 heures lundi à 6 heures mardi» sur Abidjan, métropole de 5 millions d'habitants en croissance continue, où les constructions anarchiques sont légion, y

compris dans des zones inondables, habitées par des populations pauvres. Ville vallonnée bâtie autour de lagunes bordant la mer, Abidjan pâtit d'infrastructures défaillantes, en particulier pour les égouts et la gestion des eaux.

Plusieurs quartiers ont été frappés par les inondations: on compte huit morts dans la commune de Cocody, deux dans la commune populaire de Yopougon, un à Adjamé, un à Port Bouët, selon un comptage partiel du ministre de l'Intérieur. Un éboulement a fait plusieurs morts à Attécoubé, selon la télévision nationale RTL. L'an dernier, les pluies avaient fait 15 morts entre mai et juin à Abidjan. En juin 2015, 16 personnes étaient mortes. Et le 19 juin 2014, 23 personnes avaient péri dans des glissements de terrain. Le plus lourd bilan remonte au 29 mai 1996, où des pluies diluviennes avaient fait 28 morts à Abidjan.

## LIBYE:

## Au moins cinq corps de migrants découverts sur le littoral à l'est de Tripoli

Les corps d'au moins cinq migrants morts noyés en tentant de rallier l'Europe ont été retrouvés mardi soir sur le littoral dans l'est de la capitale libyenne Tripoli, selon le Croissant-Rouge libyen. Les cinq corps ainsi que des gilets de sauvetage et des débris d'une embarcation en bois ont échoué sur une plage dans la région de Werchefana, à l'ouest de Tripoli. Mohamad al-Imam, chef d'une unité au sein du Croissant-Rouge chargée de la collecte des corps, a indiqué qu'au moins cinq autres corps flottants sur l'eau avaient été aperçus dans la large, «mais il était difficile de les repêcher», faute de moyens. Le beau temps favorise les départs massifs de migrants



vers l'Europe depuis les côtes libyennes pour une périlleuse traversée de la Méditerranée dans des bateaux souvent surchargés et vétustes.

Lundi, cinq corps de migrants avaient été récupérés et plus d'une centaine de personnes secourues après le naufrage de leur embarcation au large de la côte ouest de la Libye. La Libye est un pays de destination et de transit vers les côtes européennes pour des milliers de migrants africains, profitant de l'instabilité sécuritaire et politique de ce pays. Des centaines d'entre eux meurent tous les ans en traversant dans des conditions extrêmes la Méditerranée vers l'Italie.

«ARRÊTEZ DE SÉPARER LES ENFANTS!»:

## Des élus démocrates interpellent Trump

Des élus démocrates ont interpellé avec virulence Donald Trump mardi en dénonçant les séparations de familles de clandestins, un face-à-face rarissime entre des parlementaires et le président américain dans les couloirs d'ordinaire feutrés du Capitole.

«Monsieur le président, vous avez pourtant des enfants! Vous avez pourtant des enfants M. le président.

Est-ce que vous aimeriez qu'on sépare vos enfants?», a crié Juan Vargas, élu de la Chambre des représentants, lorsque Donald Trump sortait d'une réunion avec les républicains.

Le président s'est contenté de se retourner et de saluer en souriant en direction des caméras, derrière cette demi-douzaine d'élus démocrates qui portaient des photos d'enfants en pleurs et des panneaux avec le slogan «les familles doivent être ensemble» «Arrêtez de séparer les enfants», a lancé un autre parlementaire, pendant que l'équipe de la Maison Blanche, dont la ministre de la Sécurité intérieure Kirstjen Nielsen, passait avec le président.

Donald Trump sortait d'une réunion d'environ trois quart d'heure avec sa majorité républicaine à la Chambre pour parler d'une réforme de l'immigration qui peine à voir le jour. Loin de fléchir face à la controverse provoquée par les séparations de familles de migrants, il pousse les



républicains, pressés de voir cesser l'avalanche de récits déchirants d'enfants séparés, à présenter un texte qui réglerait cette situation tout en comprenant ses exigences, notamment le financement d'un mur à la frontière.

Depuis l'annonce de la politique américaine de «tolérance zéro» début mai, 2.342 enfants et jeunes migrants ont été séparés de leurs familles (du 5 mai au 9 juin), fuyant

pour la plupart la violence qui ronge l'Amérique centrale.

En vertu de cette politique, la Maison Blanche a décidé de poursuivre au pénal tous les clandestins qui franchissent illégalement la frontière, ce qui pousse à la séparation des familles, les enfants ne pouvant pas être incarcérés.

Les précédents gouvernements avaient privilégié des poursuites au civil, ce qui évitait ces situations.

## MIGRATIONS

### Un navire des garde-côtes italiens accoste avec plus de 500 migrants en Sicile

Le navire Diciotto des gardes-côtes italiens est arrivé mardi soir dans le port de Pozzallo (pointe sud de la Sicile) où il devait débarquer plus de 500 migrants, dont une quarantaine secourus il y a une semaine au large de la Libye par un navire de la marine américaine.

Une dizaine de ces migrants très déshydratés, dont six enfants, trois femmes et un homme, avaient auparavant été acheminés en priorité à Pozzallo et pris en charge par la Croix-Rouge italienne.

On ignore s'ils faisaient partie du groupe d'une quarantaine de migrants sauvés au large de la Libye mardi dernier et qui ont ensuite passé une semaine en mer, d'abord sur le USNS Trenton, un navire à grande vitesse de la marine américaine, et ensuite à bord du Diciotto sur lequel ils ont été finalement transportés.

Au cours de leur sauvetage, une douzaine de corps sans vie avaient également été repérés par l'équipage du Trenton, qui avait toutefois privilégié le sauvetage des survivants, selon un communiqué de la marine américaine.

Un navire de l'ONG Sea Watch, appelé à la rescousse, se trouvait à proximité et avait offert son aide, à condition de pouvoir accoster avec ces migrants dans un port italien, ce que les autorités italiennes lui ont refusé. Matteo Salvini, le ministre de l'Intérieur et nouvel homme fort de la politique italienne, a clairement fait savoir qu'il serait désormais impossible aux bateaux des ONG venant en aide aux migrants en difficulté au large de la Libye, de débarquer leur «cargaison humaine» dans les ports italiens.

Et conformément à ces nouvelles directives, le navire humanitaire Aquarius, avec 630 migrants à bord avait été contraint de rester au large des côtes maltaises avant de faire route vers l'Espagne où il a accosté dimanche après une semaine de mer.

Le nouveau ministre de l'Intérieur italien, qui a pris ses fonctions le 1er juin, accuse les ONG de se faire les complices des passeurs qui opèrent en Libye.

La justice italienne a pourtant classé mardi, faute de preuves, une affaire dans laquelle deux ONG, dont Sea Watch, étaient accusées d'avoir des liens avec ces trafiquants et d'avoir favorisé l'immigration clandestine en Italie.

«Nous voulons mettre fin à ce trafic d'êtres humains et s'il y a d'autres navires, d'autres ONG battant pavillon étranger, nous tiendrons le même raisonnement», a affirmé durant le weekend M. Salvini.

Ce dernier a promis mardi que l'Italie présenterait une proposition en matière de politique migratoire à ses partenaires européens d'ici «deux à trois jours».

## CANADA:

### Le Sénat approuve à son tour la légalisation du cannabis

Le Sénat canadien a voté mardi à son tour la légalisation du cannabis, au lendemain d'un vote similaire par la chambre basse, ouvrant la voie à la libre consommation et production de cette drogue douce dès septembre.

Non élus, les sénateurs ne pouvaient pas en vertu de la Constitution bloquer le projet de loi adopté la veille par les députés fédéraux.

Ils auraient pu, tout au plus, présenter de nouveaux amendements.

Avec ce vote du Sénat (52 pour, 29 contre), le texte doit maintenant recevoir la sanction royale (signature du décret d'application par la Gouverneure générale, représentante de la reine Elizabeth II), ce qui n'est qu'une formalité.

Cela met donc fin à la prohibition du cannabis, en vigueur depuis 1923 au Canada.

L'usage à des fins médicales a été autorisé en 2001.

Une légalisation effective est attendue dès septembre, a indiqué dimanche Bill Blair, député mandaté par le Premier ministre Justin Trudeau pour piloter cette réforme, promesse phare de campagne du parti libéral.

Le Canada devient ainsi le premier pays du G7 à autoriser la pleine consommation et production du cannabis, cinq ans après que l'Uruguay soit devenu le premier pays au monde à légaliser de la sorte.

APS

## NAUFRAGE EN INDONÉSIE:

### Le bilan passe à 180 disparus

Près de 180 passagers sont portés disparus après le naufrage d'un ferry dans un lac volcanique indonésien, selon le nouveau bilan communiqué hier par la police qui révisé nettement à la hausse les estimations initiales des victimes.

Les secouristes soulignent cependant que le nombre de personnes qui se trouvaient à bord de l'embarcation en bois qui a coulé lundi dans le lac Toba, dans le nord-ouest de l'Indonésie, n'est pas connu. Le ferry n'avait pas de manifestes tandis que des passagers sont montés sans billet, selon Muhammad Syaqui, chef de l'équipe de secouristes.

D'après la police, qui se fonde sur des signalements de proches, il y a



178 disparus. Si ce bilan était confirmé, il s'agirait de l'une des pires catastrophes maritimes de l'histoire du vaste archipel de 1700 îles.

Un précédent bilan communiqué par l'agence de gestion de catastrophe faisait état de

80 disparus. Au moins trois corps ont été récupérés tandis que 18 personnes ont été secourues.

Les autorités suspectent l'opérateur d'avoir navigué illégalement sur les eaux de cette destination touristique très prisée de l'île de Sumatra.

## NIGER:

### Quelque 170.000 personnes pourraient être affectées par les inondations

Le Niger risque d'être confronté en 2018 à de nouvelles inondations qui pourraient affecter plus de 170.000 personnes dans ce pays pauvre et désertique d'Afrique de l'ouest, ont prévenu mardi les Nations unies.

«Quelque 170.000 personnes pourraient être affectées par les inondations cette année au Niger, notamment dans les régions de Dosso et de Niamey», dans le sud-ouest, prévient le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) de Niamey, dans son bulletin.

Les «prévisions» pour la période de juillet à septembre 2018 «laissent entrevoir de fortes pluies» dans plusieurs régions du pays et qui risquent d'engendrer «des inondations importantes». La saison des pluies vient de démarrer au Niger. En dépit

de sa courte durée - au plus trois mois - et de la faiblesse des précipitations, ce pays fait face depuis quelques années à des inondations récurrentes, y compris dans les zones très désertiques du nord.

Un paradoxe dans cet Etat très sec où les mauvaises récoltes sont habituellement dues à la sécheresse. Cette année, les autorités ont annoncé l'achèvement de la construction de plusieurs digues, afin de mettre des milliers de résidents de la capitale à l'abri d'inondations mortelles, provoquées par les crues du fleuve Niger.

En 2017, 56 personnes, dont une vingtaine à Niamey, ont péri dans des inondations qui ont affecté plus de 206.000 personnes. Plus de 12.000 habitations ont été détruites, 16.000 têtes de bétail décimées et



plus de 9.800 hectares de cultures endommagées, selon l'ONU.

En 2012, des inondations avaient tué des dizaines de personnes et fait quelque 500.000 sinistrés, provoquant des dégâts estimés à environ 148 millions d'euros, selon un bilan officiel.

# MALADIE D'ALZHEIMER LA PALPATION DU CERVEAU, BIENTÔT UN OUTIL DE DIAGNOSTIC

Des chercheurs ont conçu une méthode d'imagerie non invasive du cerveau par IRM inspirée de la sismologie et similaire à la palpation physique. Explications.

Les examens de palpation de différentes parties du corps (sein, ventre, gorge, etc) sont utilisés par les médecins pour, par exemple, jauger la taille et la dureté d'un tumeur, constater la présence éventuelle de ganglions, ou encore vérifier la position d'un fœtus chez la femme enceinte.

Et si on pouvait aussi palper le cerveau ? Alors que jusqu'il était impossible d'accéder au cerveau sans ouvrir la boîte crânienne, une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) vient de mettre au point une méthode de palpation non invasive qui donne les mêmes indications que la palpation physique.

Inspirée de la sismologie (étude des ondes sismiques), elle se base sur la détection des ondes dites de cisaillement cérébrales naturelles. Celles-ci constituent, selon l'Inserm, des vibrations naturelles créées par la pulsation du sang dans les artères et la circulation du liquide céphalorachidien.

Analysé ces ondes de cisaillement par IRM permettrait d'obtenir un état des lieux de l'élasticité du cerveau.

Quels pourraient être les débouchés de cette nouvelle technique au juste ? Les travaux publiés dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America (PNAS)* laissent entrevoir un vaste champ d'applications : par exemple, dans la détection précoce de la maladie d'Alzheimer, l'épilepsie ou la sclérose en plaques. La maladie d'Alzheimer, l'épilepsie, la sclérose en plaques, l'hydrocéphalie impliquent des changements dans la dureté des tissus cérébraux. Cette nouvelle technique pourrait les détecter et être utilisée pour éviter des biopsies cérébrales", précise dans un communiqué de l'Inserm, Stéphan Catheline, directeur de recherche Inserm et principal auteur de ce travail. Et de conclure : "Si on arrive à ce que cette méthode soit développée en clinique, ce serait à la fois un confort pour le patient et le médecin car aujourd'hui faire vibrer le cerveau est assez pénible. Bien entendu, cette méthode sera complémentaire à celles déjà existantes".



## ANXIÉTÉ : ON SE FAIT UNE DÉTOX DU CERVEAU

On parle beaucoup de detox en minceur pour purifier son organisme et chasser les toxines. Mais le cerveau aussi a parfois besoin de nettoyer le négatif pour se remplir d'énergie positive. En ce début d'année, une "diète" émotionnelle s'impose. Mode d'emploi.

### On limite les informations anxiogènes

A moins de vivre retirée en ermite dans une forêt des Landes (et encore), il est bien difficile (surtout en ce moment) d'être sourd à l'actualité dramatique des derniers jours. Mais à force, le suivi de ce flux d'informations sur les réseaux sociaux et les chaînes en continu peut faire tomber notre moral au niveau des nappes phréatiques. Si vous sentez que ces sources d'information "pompe" trop votre énergie, il est peut-être temps de réduire votre temps d'exposition. Cette



mini-diète médiatique doit vous permettre de vous ressourcer en bonnes ondes, pour repartir éventuellement vers une consommation médiatique plus raisonnée.

### On s'éloigne des relations toxiques

Ce nettoyage émotionnel passe aussi par une mise à distance des relations

toxiques. Vous avez peut-être des personnes de votre entourage qui vous sapent l'ambiance à chaque fois que vous les voyez. Cela peut-être un collègue qui joue les Cassandra dès que vous la croisez, ou ce voisin qui passe son temps à gémir, ou cette connaissance qui raconte ses malheurs dès que vous la voyez. Fuyez-les !

### Pour reconnaître une relation toxique : faites le test

On a toutes des habitudes que l'on répète inlassablement sans s'en rendre compte et qui ne nous apportent au final aucun réconfort ou aucun intérêt, en dehors celui de nous gaspiller du temps et de l'énergie. La liste d'exemples est infinie : consulter sa boîte mail toutes les deux minutes, regarder son portable pour voir si on a un message 50 fois par jour, jouer à Candy crush ou autres jeux en ligne aussi

addictifs que le sucre...

Une fois que vous avez fait le point sur ces tâches manies, ne reste plus qu'à tenter de vous en défaire en les remplaçant par d'autres, beaucoup plus épanouissantes.

### On se nourrit en bonnes ondes

Après avoir fait le tri entre ce qui nous fait du bien et ce qui nous coûte beaucoup, on dresse une liste des petites choses du quotidien qu'on aime faire ou qu'on aimerait faire : lire une bande-dessinée, regarder une comédie, faire un soin en institut, écouter de la musique entraînante, faire du coliriage, boire un thé avec ses copines...

On se ménage du temps pour profiter de ces plaisirs et on cultive ainsi dans son cerveau un jardin d'inspirations et de pensées positives.

## TUMEUR DU CERVEAU : UN MARQUEUR POUR LA DIAGNOSTIQUER PLUS TÔT

Des changements dans les protéines du système immunitaire permettraient de détecter le glioblastome - une tumeur maligne du cerveau - cinq ans avant son diagnostic. Le glioblastome est une tumeur maligne du cerveau agressive qui tue les personnes atteintes aux maladies, qui survient en moyenne 14 mois après le diagnostic. Les symptômes ne

se manifestent en effet que tardivement. Mais une découverte réalisée par les chercheurs de l'université de l'Ohio (États-Unis) pourrait permettre de détecter le glioblastome, cinq ans plus tôt qu'aujourd'hui. Nous avons identifié une interaction entre deux protéines et la tumeur, qui est présente longtemps avant le diagnostic du

gliome" explique le Dr Judith Schwartzbaum, auteur principal de l'étude et professeur d'épidémiologie. Pour cela, les chercheurs ont analysé les protéines des échantillons de sang de 487 personnes diagnostiquées avec le gliome (dont 315 glioblastomes) et de 489 personnes n'ayant pas de tumeur au cerveau. Ils ont alors décou-

vert que certaines protéines (les cytokines) du système immunitaire des personnes malades envoyaient moins de signaux que celles des personnes en bonne santé, cinq ans avant le diagnostic de tumeur du cerveau. "Nous pensons que c'est parce que la tumeur a déjà commencé à supprimer l'activation de la réponse immunitaire".

## Le taux de magnésium reflète le niveau de stress



De nombreux nutriments et minéraux agissent sur nos humeurs. C'est le cas du magnésium. Comment le stress agit sur notre taux de magnésium ?

Pour faire face au stress, différents mécanismes physiologiques se mettent en place, lesquels entraînent notamment la fuite du magnésium dans les urines. Mais ce n'est pas tout ! Car le magnésium intervient également dans la production d'énergie à l'intérieur des cellules, où il active les réactions biochimiques qui permettent de transformer les calories en énergie. D'où un cercle vicieux : moins nous avons de magnésium plus nous sommes fatigués, plus nous sommes fatigués moins bien nous faisons face au stress, moins bien nous faisons face au stress moins nous avons de magnésium...

### Peut-on mesurer son taux de magnésium ?

On peut évaluer le taux de magnésium par un dosage sanguin, mais les résultats ne donnent pas une photographie exacte du taux dans l'organisme. « Le dosage sanguin permet de mesurer le taux plasmatique de magnésium, explique la diététicienne. Or, ce qui est important, c'est le taux de magnésium intracellulaire. » En l'absence de dosage sanguin fiable, reste donc à être attentif aux symptômes d'une carence : sensibilité au bruit, palpitations, boule dans la gorge, traitement des paupières ou de la lèvre, crampes, tensions musculaires, ballonnements, etc. En somme, tous les signes qui montrent que l'organisme est hyper réactif », résume la spécialiste.

Si l'un de ces signes d'appel ou plusieurs sont présents, une supplémentation en magnésium peut être intéressante. Différentes formes existent, mais pour être efficaces, un complément en magnésium doit comporter :

- une forme de magnésium bien assimilée par l'organisme, comme le glycérophosphate de magnésium, un sel liposoluble de troisième génération qui n'a pas l'action laxative de ses prédécesseurs.

- de la vitamine B6.
- de la taurine (à dose nutritionnelle) qui favorise la fixation du magnésium. Ce acide aminé a également une action calmante sur les cellules.

# VITAMINE C : CERTAINES PERSONNES DOIVENT-ELLES EN CONSOMMER PLUS ?

La dose officiellement recommandée pour un adulte est de 110 mg par jour. Mais beaucoup d'experts estiment que c'est insuffisant et que nos besoins quotidiens seraient plutôt de l'ordre de 200 à 300 mg.

Il est conseillé aux sportifs réguliers de consommer 100 mg pour 1000 calories dépensées supplémentaires (sans dépasser 1g par jour), soit 210 mg pour un homme dépensant 2300 calories par jour. Car sous l'effet de l'oxygène, qui favorise la production de radicaux libres, le sport intensif fait « rouiller » l'organisme.

Les fumeurs aussi ont intérêt à en consommer plus car la vitamine C est un détoxifiant utile contre les métaux lourds de la cigarette. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) leur conseille d'augmenter leur consommation quotidienne de 20%, soit environ 130 mg. Idem pour les femmes enceintes, chez qui un apport supplémentaire est souhaitable même si, pour le bébé à naître, le plus important reste la vitamine B9, l'iode, le zinc et les oméga-3. Quant aux personnes âgées, leurs réserves sont en général faibles, mais elles ont souvent une surcharge en fer. Mieux vaut donc alors la consommer avec un repas sans viande, au petit déjeuner ou au goûter, car la vitamine C augmente l'absorption du fer. Ya-t-il un risque de surdosage ? En excès, elle est éliminée dans les urines. Le seul risque, c'est un transit accéléré pouvant entraîner des diarrhées. Pour éviter ce désagrément, on la consomme pendant les repas. Quelques rares maladies



constituent une contre-indication, comme l'hémochromatose, qui se caractérise par un excès de fer dans le sang.

## INFARCTUS : UN TEST SANGUIN POUR ÉCARTER LES PATIENTS À FAIBLE RISQUE

Des douleurs thoraciques ne sont pas forcément synonyme d'infarctus. Un test sanguin pourrait permettre de faire la différence.

Un test sanguin ultrasensible a été conçu pour écarter les patients à faible risque d'infarctus et réduire le nombre d'hospitalisations inutiles. La revue médicale The Lancet, dans laquelle est parue la publication, explique que ce test pourrait permettre de renvoyer à domicile deux tiers des patients souffrant de douleurs thoraciques qui se rendent aux urgences.

Jusqu'à présent, il n'y avait aucun moyen rapide d'écarter un infarctus dans les services d'urgences". Justifié à l'AFP le Dr Anoop Shah, de l'Université d'Edimbourg, principal auteur de l'étude. Ce test a été expérimenté sur 6 000



patients accueillis dans des hôpitaux américains et écossais pour des douleurs thoraciques. Il a consisté à mesurer le niveau de

troponine, une protéine musculaire dont l'élévation est associée à l'apparition d'un infarctus du myocarde. Les chercheurs ont identifié un seuil en-dessous duquel le risque d'infarctus est écarté. Si le taux de troponine se révèle inférieur à 5 nanogramme par litre (ng/L) à l'issue du test sanguin rapidement après l'arrivée des patients aux urgences, alors ceux-ci sont considérés hors de danger pour les 30 jours qui suivent. Ce seraient donc deux patients sur trois qui présenteraient un taux inférieur à 5ng/L.

Si les chercheurs assurent que ce test fonctionne quel que soit l'âge, le sexe ou le risque cardiovasculaire, reste à confirmer son efficacité et sa sensibilité dans des travaux supplémentaires.

## AROMATHÉRAPIE, SUR PRESCRIPTION !

Avant de commencer une cure d'huiles essentielles, il est nécessaire de consulter un spécialiste. Mais qui peut prescrire des remèdes en aromathérapie ?

En premier, un médecin aromathérapeute, indique Danièle Festy. Mais ce n'est pas une spécialiste couramment pratiquée. Certaines pharmacies, très impliquées dans la préparation, l'aromathérapie, la phyto, les compléments nutritionnels, peuvent vous communiquer les coordonnées de représentants de cette espèce rare. En cherchant bien, vous devez pouvoir dénicher un mé-

decin dans chaque grande ville. Un pharmacien très informé dans ce domaine peut aussi vous conseiller. Les ouvrages de professionnels sont de bons guides également.

### Dans quels domaines les HE sont-elles prescrites ?

Les HE sont particulièrement prescrites et efficaces dans les domaines de l'infectiologie, bactérienne et virale : rhume, angine, bronchite, grippe, gastro-entérite. Elles excellent dans les problèmes circulatoires et inflamma-

toires, les douleurs de l'arthrose et des rhumatismes. Dans le domaine du système nerveux (excitation, nervosité, troubles du sommeil, de l'humeur, concentration, mémorisation et préparation aux examens...), elles peuvent agir seules ou accompagner un traitement allopathique.

### Quels maux soignent-elles le mieux ?

Les huiles essentielles soignent les bobos du quotidien : chocs, chutes, brûlures, piqûres, morsures, écorchures... », explique Danièle

Festy. Et elles rendent également bien service pour soulager et enrayer les dermatoses, les troubles digestifs, mais aussi les dérèglements hormonaux ou endocrinologiques. « Des recherches sont en cours en ce qui concerne l'immunité, les cancers, le sida, et viendront bientôt étayer les connaissances déjà engrangées dans ces domaines. L'aromathérapie, vieille comme le monde, devenue scientifique depuis la révélation des chémotypes, des chromatogrammes, des aromagrammes, n'en est qu'à ses balbutiements. Elle est pleine d'avenir. »

## ZIMBABWE : L'ex-président Mugabe en visite médicale à Singapour

L'ancien président du Zimbabwe Robert Mugabe, âgé de 94 ans, se trouve actuellement à Singapour pour une des visites médicales régulières que son état de santé fragile lui impose, a rapporté mercredi le quotidien *Newsday*.

L'ex-président s'est éclipsé du pays il y a deux semaines à cause d'un brusque épisode d'hypertension", a expliqué sous couvert de l'anonymat l'un de ses proches au journal.

"Ce n'est rien de grave", a toutefois avancé une autre source anonyme citée par *Newsday*, "c'est une visite de contrôle habituelle, qui avait été programmée". Selon le proche cité par *Newsday*, l'ancien président est accompagné de son épouse Grace Mugabe. A la tête du pays depuis l'indépendance du Zimbabwe en 1980, Robert Mugabe avait démissionné en novembre dernier. Il a été remplacé par son ancien vice-président Emmerson Mnangagwa, grand favori des élections générale qui doivent se tenir le 30 juillet.

## CAMEROUN: Les réfugiés auront plus d'accès aux services sociaux de base

Les réfugiés auront davantage d'accès aux services sociaux de base au Cameroun, indique un plan d'action gouvernemental dévoilé mardi à Yaoundé, avec la collaboration du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de la Banque mondiale.

Fin avril, on dénombrait dans le pays un total 350 934 réfugiés, essentiellement des Centrafricains et des Nigériens ayant franchi la frontière après avoir fui les violences survenues dans leurs pays respectifs, selon les sources officielles.

Ces réfugiés se trouvent notamment dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord, où la majorité d'entre eux, les Centrafricains en particulier, sont admis à partager leur quotidien avec celui des communautés locales, une cohabitation qui pour les autorités camerounaises pose le défi de garantir à tous l'accès aux ressources naturelles et aux services sociaux de base.

«Les réfugiés et populations hôtes souffrent d'un taux élevé d'insécurité alimentaire (25%), d'un accès limité à l'eau potable (28%), à l'éducation ou à la santé de base, particulièrement dans les villages éloignés», a précisé Aminou Ousmane Mey, ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire lors d'une réunion tenue mardi à Yaoundé.

Dans la recherche des ressources nécessaires pour fournir l'assistance humanitaire à ces réfugiés ainsi qu'aux communautés hôtes, un plan d'intervention a été élaboré, dans lequel sont déclinées «les mesures à mettre en œuvre pour l'amélioration de leurs conditions de vie et d'existence pacifique», a expliqué le ministre de l'Economie.

Avec l'appui du HCR, la Banque mondiale alloue en faveur de ce plan un financement de 130 millions de dollars, dans le cadre de la mise en œuvre pour la première fois en Afrique d'un programme spécifique dédié à cette cause.

La supervision du cadre de coordination de ce processus est confiée aux deux institutions, pour permettre d'assurer le suivi des engagements, a précisé Elisabeth Huybens, la directrice des opérations de la Banque mondiale, présente également à l'atelier d'opérationnalisation de la Lettre de politique de développement du Cameroun à l'égard des réfugiés.

## SAHARA OCCIDENTAL - MAROC Le Président de la Commission de l'UA s'entretient avec le chef de la diplomatie sahraouie

Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki s'est entretenu, mardi, avec le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek pour amener les deux parties en conflit (le Maroc et le Front Polisario) à entamer des négociations en vue de trouver une solution définitive, conformément aux résolutions de l'UA et de l'ONU.

L'entretien s'est déroulé en présence du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Hamda, le ministre délégué pour l'Afrique, Hamdi Khalil Mayara et l'ambassadeur permanent auprès de l'UA, Lamine Aba Ali.

«La visite du président de la commission de l'UA au Sahara occidental intervient en application de la décision du dernier sommet africain qui l'a chargé de rendre visite aux deux parties en conflit (la République sahraouie et le Maroc), membres de l'UA à l'effet d'entamer des négociations pour trouver une solution définitive, en application des résolutions de l'UA et de l'ONU qui stipulent l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui», a déclaré M. Mayara à la presse au terme des discussions.

«Durant cette visite, le délégué africain rencontrera le Président sahraoui, Secrétaire général du Front



Polisario, Brahim Ghali», a fait savoir M. Mayara. L'Etat sahraoui est un membre fondateur de l'UA et «le Maroc est appelé à se conformer à la légalité internationale et à accepter les résolutions du dernier sommet afri-

cain», a-t-il souligné. Se disant optimiste, M. Mayara a précisé que le président de la Commission de l'Union africaine présentera un rapport au prochain sommet qui débattera de la question sahraouie.

## RD CONGO: Les parlementaires examinent une loi sur «le statut et la protection d'anciens présidents»

L'Assemblée nationale et le Sénat congolais sont convoqués en session extraordinaire mercredi pour examiner, à la demande du président Joseph Kabila, une loi sur «le statut et la protection d'anciens présidents» de la République démocratique du Congo, selon la télévision d'Etat.

«L'Assemblée nationale est convoquée en session extraordinaire» du 20 juin au 19 juillet, a écrit Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale dans un communiqué lu à la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC) tard la nuit. Six points seront débattus lors de cette session extraordinaire dont «la loi portant statut des anciens présidents de la République élus» à six mois de la présidentielle censée élire un successeur au président Kabila, dont le dernier mandat a expiré le 20 décembre 2016.

Le bureau de l'Assemblée nationale a convoqué une plénière mercredi à 12H00 (11H00 GMT).

Un message envoyé aux sénateurs les convoque eux

aussi pour une plénière mercredi. La proposition de loi portant statut d'anciens présidents traîne depuis trois ans sans être examinée. Cette loi est une initiative du sénateur Modeste Mutinga du groupe de sept partis frondeurs (G7) qui avaient quitté la majorité en septembre 2015.

La RDC a connu quatre chefs d'Etat depuis son indépendance de la Belgique le 30 juin 1960.

Les trois premiers sont déjà décédés, Joseph Kabila - à qui la Constitution interdit de briguer un autre mandat - est le seul en vie. Depuis 1960, la RDC n'a jamais connu de passation pacifique de pouvoir. L'Assemblée nationale compte examiner aussi le rapport annuel de la commission chargée d'organiser des élections en RDC et le dossier relatif au remplacement de certains membres de cette commission. Députés et sénateurs examineront aussi la loi sur la protection et la responsabilité du défenseur des droits humains.

## SOUDAN DU SUD: Le rebelle Machar est arrivé en Ethiopie pour des pourparlers de paix

Le chef rebelle Riek Machar est arrivé hier matin à Addis Abeba, où il doit rencontrer le président sud-soudanais Salva Kiir pour tenter de ramener la paix dans leur pays ravagé depuis 2013 par une guerre civile, ont annoncé une source officielle éthiopienne et un haut responsable rebelle.

«Le docteur Machar est arrivé tôt ce matin à Addis Abeba», a déclaré à la presse Menasseh Zindo, un haut-cadre du SPLM-IO, le mouvement dirigé par M. Machar.

L'information a été confirmée par Meles Alem, un porte-parole du ministère éthiopien des Affaires étrangères.

MM. Kiir et Machar ont été invités à Addis Abeba par le nouveau Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, qui préside l'organisation régionale Igad (Autorité intergouvernementale pour le développement), laquelle oeuvre depuis de longs mois, pour l'instant en vain, à réactiver le processus de paix. Confirmée de sources officielles,



l'entrevue entre les deux rivaux, mis sous pression par la communauté internationale, demeure incertaine au regard des nombreux rendez-vous manqués et vaines promesses qui ont émaillé les pourparlers de paix.

L'arrivée de Riek Machar en Ethiopie est toutefois un signal plai-

dant en faveur de la concrétisation de cette rencontre. Le président Kiir n'avait lui pas encore quitté, mercredi matin, la capitale sud-soudanaise Juba. Cette rencontre entre les deux ennemis sera la première depuis les intenses combats qui ont secoué la capitale sud-soudanaise, Juba, en juillet 2016.

Ces affrontements entre les forces de MM. Kiir et Machar avaient signifié l'échec d'un accord de paix conclu en août 2015, qui avait permis à M. Machar d'être réinstallé au poste de vice-président et de revenir à Juba. Après ces violences, M. Machar avait dû fuir son pays. Il se trouvait depuis en Afrique du Sud, mais continue à jouir d'une grande autorité sur son mouvement.

Le conflit, qui a éclaté en décembre 2013, a fait des dizaines de milliers de morts, près de quatre millions de déplacés et provoqué une crise humanitaire catastrophique.

## JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS: Bientôt un nouveau pacte mondial pour resserrer la coopération internationale

Le monde célèbre hier la Journée mondiale des réfugiés dans un contexte marqué par l'intensification des conflits armés et crises politiques qui ont donné lieu à des dizaines de millions de personnes déracinées à travers les quatre continents, une situation qui a poussé la communauté internationale à réfléchir à un nouveau pacte mondial sur les réfugiés, bientôt adopté par l'Assemblée générale des Nations unies.

Avec l'éclatement, la récurrence, la persistance et l'intensification des conflits, 68,5 millions de personnes (hommes, femmes et enfants) ont fui leur domicile à travers le monde durant l'année 2017.

Neuf sur dix d'entre elles se trouvent dans leur propre pays ou des pays voisins et l'impact est colossal : sur les réfugiés eux-mêmes et sur les communautés qui leur ouvrent les portes.

«Nous sommes à un tournant décisif où la bonne gestion des déplacements forcés à travers le monde exige une approche nouvelle et bien plus globale pour que les pays et les communautés ne soient plus laissés seuls face à ces situations», a déclaré le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi.

Filippo Grandi trouve néanmoins espoir dans le fait que des modalités novatrices de prise en charge des crises de réfugiés sont déjà appliquées par quatorze pays et qu'un nouveau pacte mondial sur les réfugiés visant à resserrer la coopération internationale en réponse à ces crises sera prêt pour adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies d'ici quelques mois.

«Je m'adresse aux Etats membres pour leur demander d'appuyer ce mouvement», a-t-il déclaré.

«Personne ne devient un réfugié par choix, mais chacun de nous a le choix sur la façon d'aider».

### L'arrêt des conflits pourrait transformer la situation

Les réfugiés qui ont fui leur pays pour échapper aux conflits et à la persécution représentent 25,4 millions, soit un accroissement de 2,9 millions par rapport à 2016 ainsi que la plus forte augmentation jamais enregistrée par le HCR en une seule année.

Sur les 25,4 millions de réfugiés, un peu plus d'un cinquième sont des Palestiniens relevant de la compétence de l'UNRWA.

Les autres, qui relèvent de la compétence du HCR, proviennent pour les deux tiers d'entre eux, de cinq pays seulement : la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, la Birmanie et la Somalie.

L'arrêt des conflits dans l'un de ces pays pourrait largement transformer la situation mondiale des déplacements. Tout comme le nom-



bre de pays à l'origine des déplacements massifs, le nombre de pays qui accueillent de vastes populations est comparativement faible. Au niveau mondial, la Turquie demeure le premier pays d'accueil de réfugiés en valeur absolue, avec une population de 3,5 millions de réfugiés, principalement des Syriens. Le Liban accueille quant à lui le plus grand nombre de réfugiés au regard de sa population nationale. Au total, 63% de l'ensemble des réfugiés relevant de la compétence du HCR vivent dans 10 pays seulement.

Les nouveaux déplacements sont eux aussi en augmentation, avec 16,2 millions de personnes déracinées durant la seule année 2017, pour la première fois ou de manière répétée, ce qui correspond en moyenne au déplacement d'une personne toutes les deux secondes.

Et ce sont les pays en développement qui sont massivement les plus touchés.

### Des solutions insuffisantes

Le nombre limité de solutions apportées à cette situation est à déplorer.

La persistance des guerres et des conflits demeure la principale cause des rares progrès constatés pour le rétablissement de la paix.

Environ cinq millions de personnes ont pu rentrer chez elles en 2017- en grande majorité des déplacés internes - mais nombre d'entre elles ont été rapatriées sous la contrainte ou ont retrouvé des conditions précaires.

Par la même occasion, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres a appelé à

faire preuve d'unité et de solidarité pour aider ces personnes, se disant qu'il était du devoir de tous «de réfléchir à ce que nous pouvons faire pour aider ces personnes», «sans unité nous échouerons», a-t-il insisté.

Face à ce phénomène, M. Guterres s'est dit «profondément préoccupé de voir que de plus en plus souvent, les réfugiés ne bénéficient pas de la protection dont ils ont besoin et à laquelle ils ont droit».

M. Guterres a estimé qu'aucune communauté ni aucun pays offrant refuge aux personnes qui fuient la guerre ou la persécution ne devraient se trouver seuls et sans soutien, rappelant que «tant qu'il y aura des guerres et des persécutions, il y aura des réfugiés».

Toutefois, notent les agences onusiennes et leurs partenaires, ce sont les populations et les communautés locales qui se retrouvent en première ligne à l'arrivée des réfugiés et leur accueil change concrètement des vies - entre le rejet et l'inclusion, entre le désespoir et l'espoir, entre être laissé pour compte et se construire un nouvel avenir.

C'est là que commence le partage de la responsabilité à l'égard des réfugiés.

Ce sont les hommes, les femmes et les enfants, les organisations locales, les groupes confessionnels, les enseignants, les entreprises locales et les dirigeants municipaux qui changent les choses - avec humanité, compassion et solidarité.

Grâce à leur générosité, ils mettent en lumière le potentiel des réfugiés et la multitude des occasions de leur venir en aide.

## FRANCE/UE : La présidente du «Rassemblement national» condamnée à verser 300 000 euros au Parlement européen

Le Tribunal de l'Union européenne (UE), a débouté mardi la présidente du parti français «Rassemblement national» (ex-Front National) qui demandait l'annulation d'une décision de recouvrement de la somme de 300 000 euros prise par le Parlement européen fin 2016.

Le 19 juin Marine Le Pen, qui souhaitait l'annulation d'un recouvrement dû au Parlement européen pour l'emploi considéré «fictif» par ce dernier d'une assistante parlementaire. Elle devra rembourser 300 000 euros, indiquent des médias. La justice européenne a confirmé que M. Le Pen devait rembourser près de 300 000 euros réclamés par le Parlement européen, en raison de l'emploi douteux d'une assistante parlementaire quand elle était eurodéputée. Marine Le Pen «n'a pas été en mesure de démontrer que son assistante assurait des tâches effectives pour elle» et «n'a pas fourni de preuve d'une activité quelconque au titre de l'assistance parlementaire, ce qu'elle a d'ailleurs reconnu lors de l'audience», souligne le tribunal dans son arrêt. La même juridiction avait déjà rejeté l'an dernier la demande en référé de Marine Le Pen de suspendre les retenues sur son salaire d'eurodéputée, mises en place par le Parlement pour récupérer son dû dans cette affaire, estimé à 298 500 euros. Eurodéputée de 2009 à 2017, elle avait en effet vu son indemnité parlementaire et son indemnité de séjour amputées de moitié à partir de début 2017. Ces recouvrements avaient cessé de fait quand elle a quitté le Parlement européen au courant de l'année 2017. Marine Le Pen dispose désormais de deux mois pour demander un éventuel pourvoi devant la Cour de justice de l'UE.

## YÉMEN: L'aéroport de Hodeida «sous contrôle» total des forces progouvernementales

Les forces progouvernementales yéménites ont repris le «contrôle» total de l'aéroport de Hodeida, a annoncé hier la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, après une semaine d'une offensive visant à reprendre cette ville stratégique aux membres du mouvement Ansarullah (Houthis). L'aéroport de Hodeida est «sous le contrôle total» des troupes progouvernementales, a dit Abdel Salam al Shehi, commandant émirati des forces de la coalition au Yémen, citée par l'agence émiratie, WAM.

«Aujourd'hui, l'aéroport de Hodeida a été libéré grâce aux +Brigades des Géants+ et au soutien de la coalition», a déclaré ce commandant. Les Emirats apportent un soutien essentiel au sol aux forces yéménites hétéroclites impliquées dans l'offensive de Hodeida. Les «Brigades des Géants» sont une ancienne unité d'élite de l'armée yéménite remise sur pied par les Emirats. Hodeida, ville de 600.000 habitants sur la mer Rouge, est le principal point d'entrée des importations et de l'aide humanitaire au Yémen en guerre depuis 2015.

## ESPAGNE

## Le Conseil de l'Europe demande à l'Espagne plus d'efforts contre la traite des êtres humains

Un groupe d'experts du Conseil de l'Europe demande aux autorités espagnoles de «déployer davantage d'efforts» contre la traite des êtres humains, notamment en matière d'identification des victimes, dans un rapport d'évaluation publié hier à Strasbourg.

L'Espagne a adopté une série de mesures ces dernières années, en élargissant notamment la législation pénale, pour inclure des formes supplémentaires d'exploitation, comme les mariages forcés et la participation à des activités criminelles. Le Greta - groupe d'experts qui suit la mise en oeuvre de la Convention du Conseil sur la lutte contre la traite des êtres humains - en

prend acte, mais il déplore «des lacunes» dans l'identification des victimes parmi les demandeurs d'asile et les migrants en situation irrégulière.

Sont notamment citées les enclaves de Ceuta et Melilla, seules frontières terrestres entre l'Afrique et l'Europe, où les conditions de rétention des migrants exposent notamment les enfants «à un risque accru de traite et d'abus», selon le rapport. Dans les centres d'accueil temporaires de ces deux villes, «le personnel ne serait pas suffisamment formé et n'aurait pas les moyens» de procéder à l'identification des victimes ainsi que «d'organiser un transfert vers un centre d'accueil sûr», regrettent les experts. Les

autorités espagnoles devraient donc «renforcer la capacité des autorités compétentes (forces de sécurité, interprètes, avocats, ONG...) à repérer les signes de traite des êtres humains», estime le Greta. Les experts demandent également à l'Espagne de prévoir «un délai suffisant pour réunir les informations nécessaires et en tenant compte du traumatisme vécu par ces personnes».

«A leur arrivée, les migrants peuvent rester en garde à vue pendant 72 heures au maximum avant d'être éloignés du territoire espagnol directement à partir du poste de police, sans l'intervention d'aucune autorité judiciaire», relate le rapport. Selon

les autorités espagnoles, au cours de la période 2013-2016, les principaux pays d'origine des personnes identifiées comme des victimes de la traite étaient la Roumanie (306 victimes), le Nigeria (104), la Chine (100), le Paraguay (58) et la Bulgarie (42). Mais «ces chiffres ne reflètent pas la véritable ampleur de la traite des êtres humains en Espagne», affirment les experts qui précisent que «la traite aux fins de l'exploitation par le travail est probablement sous-estimée». La Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains est entrée en vigueur en 2008 et déjà applicable dans 46 pays d'Europe.

## CHANSON

# Colloque international à Béjaia autour de Lounès Matoub, biographie et oeuvre

Un colloque international articulé autour de la vie, l'œuvre et le parcours de Lounès Matoub, une figure de proue de la chanson kabyle a été ouvert mardi à l'université de Béjaia avec l'objectif de rendre compte de l'importance du patrimoine immatériel légué, mais surtout, de la portée de chacune des facettes que celui-ci recouvre, qu'il s'agisse de chant et poésie ou de leurs pendants artistique, philosophique et psychologique.



Assassiné il y a 20 ans, presque jour pour jour, Matoub, auteur, compositeur, interprète, continue pour autant, selon les présents au colloque, à fasciner les foules, ses chansons se bonifiant au fil des années et reprises avec délectation dans toutes les chaumières, que des intellectuels, qui bien que tardivement, ont fini par trouver en lui une vraie source d'inspiration. Et pour cause ! peut-être sans l'avoir voulu, l'artiste a assurément magnifiée son œuvre, sa poésie, à la fois diverse et fine par ses formes et ses thèmes, par une action sociale et militante en faveur de la démocratie qui ne s'est jamais démentie.

La combinaison de l'une

et de l'autre a forgé en lui l'image d'un militant convaincu, un idéaliste impatient et un poète-philosophe retentissant, voire «un leader d'opinion dont le verbe est écouté et le message suivi», souligne, à son propos, Djamel Chikhi, professeur à l'université d'Ottawa (Canada), qui le classe dans la lignée des philosophes existentialistes et qui lui attribue une dimension universelle.

L'occasion de ce colloque, en effet, a d'emblée focalisé sur l'expression multiple et plurielle de l'œuvre de Matoub, entrevue, comme «un patrimoine qui se reflète à travers une poésie engagée, spirituelle, engagée, idyllique, historique, socio-anthropolo-

gique, politique voire psychologique», soutient, pour sa part, Nora Belgasmia de l'université de Tizi-ouzou, qui en fait la démonstration, en déroulant, une flopée de poèmes.

Étalé sur trois jours, le colloque auquel participe, des chercheurs nationaux et étrangers, notamment de France, du Maroc et du Canada, entend lever le voile sur les différents aspects de l'œuvre Matoubienne et susciter en conséquence, selon Boualem Saidani, recteur de l'université de Béjaia, des «pistes de recherche académique pour un retentissement à la mesure de la popularité de l'artiste, adulé dans toutes les régions berbérophone du Maghreb».

## ALGÉRIE-ESPAGNE Montage théâtral algéro-espagnol à Oran

Une adaptation algéro-espagnole de la célèbre pièce théâtrale «Bodas de Sangre» (Noces de sang) de l'illustre écrivain Federico Garcia Lorca (1898-1936) a été montée sur scène à Oran, a-t-on appris hier des initiateurs de cette action culturelle.

«Cette action s'inscrit dans un objectif académique», a indiqué la directrice de l'Institut espagnol local «Cervantès», Inmaculada Jimenez Caballero lors d'une conférence de presse. Une dizaine d'étudiants algériens de cet Institut sont distribués dans cette nouvelle version de la pièce de F.G. Lorca, réalisée par l'enseignant universitaire Smail Chergui, a-t-elle précisé. Le choix de «Bodas de sangre» est dû au fait qu'il s'agit d'une «œuvre universelle qui reflète parfaitement la culture espagnole, étant inspirée des traditions de l'Andalousie», a expliqué Mme Caballero.

Les répétitions ont été dirigées quatre mois durant en partenariat avec le dramaturge espagnol Tomas Munoz Asensio qui a à son actif la réalisation de plusieurs spectacles. Présent à la conférence de presse, M. Asensio a mis l'accent, quant à lui, sur la «touche artistique algérienne» dans cette nouvelle adaptation qui comprend aussi de la musique et des chansons locales.

De son côté, l'étudiant Ahmed Djafar qui joue un rôle dans cette pièce, s'est félicité de cette expérience qui, a-t-il soutenu, contribue à la consolidation du volet pratique de la formation reçue au sein de l'Institut. La présentation de «Bodas de sangre» est prévue jeudi à la salle d'expositions du Musée national «Ahmed Zabana» d'Oran.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'EL-OUED

Direction des travaux publics de la wilaya d'el-oued - cite 19 mars 1962 el-oued .  
Numéro d'Identification Fiscale (NIF) :099639019055901  
Intitulé de l'opération : Réalisation d'une plate -forme pour hélicoptères à Bir Eddher  
N° d'opération : NK 5.527.2.262.139.17.01

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : ...../2018

Dans le cadre du Programme de Consolidation de la Croissance Economique de l'année 2014, la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'El-Oued, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux de Réalisation d'une plate -forme pour hélicoptères à Bir Eddher.

, avec les conditions de capacités minimales suivantes :

#### Capacités professionnelles :

- Avoir un Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie sept (VII) ou plus dans l'activité principale travaux publics. les entreprises qualifiés dans le domaine des travaux aéroportuaires, autoroutiers et routières, et ayant les codes suivants : 345-4250, 345-4252.

#### Capacités technique :

- Avoir déjà réalisé dans la période 2008 – 2017 les quantités suivante :  
Une quantité du grave concassée (GC) ou sable gypseux (SG) au moins 50000 M3 et une quantité de l'enrobé froid au moins 9000 T.  
Un projet de même consistance à ce projet.

#### Capacités financiers :

- Le chiffre d'affaires moyen des années 2015-2016-2017 au moins égale à 100.000.000,00 DA

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges et déposer les offres auprès :

Direction des Travaux Publics de la wilaya d'El-Oued  
Bureau des Marchés, Contentieux et Archives – Cité 19 Mars El-Oued.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../2018  
" Réalisation d'une plate -forme pour hélicoptères à Bir Eddher"

#### L'offre technique

- La déclaration de candidature dûment remplie ; signée, cachetée et datée.
- La déclaration de probité dûment remplie; signée, cachetée et datée.
- Statut de la société avec les modifications existantes.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Capacités professionnelles : Certificat de qualification et classification en cours de validité activité principale travaux publics, catégorie Sept (7) ou plus.
- Les références professionnelles : Attestations administratives des projets similaires réalisés délivrées par établissement administrative pour les années 2008-2017.
- Les bilans fiscaux ou l'attestation de chiffre d'affaires de l'entreprise pour les années 2015-2016-2017 .

#### L'offre financière

- La déclaration à souscrire dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Le planning prévisionnel des travaux signé, cacheté et daté.
- Le cahier des charges dûment remplie, signée, cacheté et daté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Liste des Moyens matériels : accompagnée des pièces justificatives conformément cahier de charge
- La liste des moyens humains : accompagnée des pièces justificatives conformément cahier de charge
- L'instruction aux soumissionnaires dûment paraphée, signée, cachetée et datée.

#### L'offre financière

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, cacheté et daté.

La validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres. Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire .

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours par référence à la date de la première publication parution du présent avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date du dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date du dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de (08H30) à (10H30).

La date d'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à (11H00).

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis est prévue en séance publique au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'El Oued, les soumissionnaires sont invités à y assister.

## LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI : «Trois manuels scolaires conçus pour enseigner l'histoire de la Révolution algérienne remis au ministère de l'Éducation»

Trois manuels scolaires sur la Révolution du 1er Novembre 1954 et la résistance nationale contre l'occupation française conçus par le ministère des Moudjahidine ont été remis au ministère de l'Éducation nationale pour leur utilisation dans les trois paliers d'enseignement, a annoncé, mardi à Mascara, Tayeb Zitouni.

«Le ministère des Moudjahidine a conçu trois manuels scolaires sur la Révolution du 1er Novembre 1954 et la résistance nationale contre l'occupation française. Ces ouvrages ont été remis au ministère de l'Éducation nationale pour être utilisés dans les trois paliers d'enseignement», a indiqué le ministre «l'ouverture d'une conférence sur l'histoire de la Révolution algérienne et la résistance nationale contre l'occupation française», organisée par le Centre national des études et des recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954. Le ministre des Moudjahidine, qui a présidé les cérémonies marquant le 62ème anniversaire de l'exécution du chahid Ahmed Zabana, a indiqué que 32 documents sur des événements et des personnalités historiques de la Révolution algérienne ont été produits et remis aux médias nationaux audiovisuels en vue de leur diffusion. Par ailleurs, Tayeb Zitouni a

rappelé les actions menées par son département ministériel pour améliorer la prise en charge des moudjahidine et ayants-droit, citant en exemple notamment la numérisation du fichier national des moudjahidine et des ayants-droit, la réduction du nombre de documents constituant les différents dossiers et l'établissement de documents au niveau des directions de wilaya des moudjahidine.

Cette conférence historique a été marquée par des interventions sur la vie du chahid Ahmed Zabana suivies par la projection d'un documentaire sur son parcours dans le mouvement national jusqu'à son exécution par guillotine, le 19 juin 1956, dans la sinistre prison de Serkadji, à Alger. Ahmed Zabana est né en 1926 dans la commune de Zabana, à Mascara. Il a adhéré, dans les années 40, au mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA) avant de rallier les rangs du MTLD puis arrêté en 1950.



A sa sortie de prison, il a pris part avec les chouhada Benabdelmalek Ramdane et Larbi Ben M'hidi à la préparation du déclenchement de la guerre de libération

à Sig et Zahana, relevant de la wilaya de Mascara. Blessé le 8 novembre 1954, lors de la bataille de Ghar Boudjlida, dans la commune d'El Gaâda (Mascara), il a été arrêté et

emprisonné. Le martyr Zabana a été le premier condamné à mort guillotiné le 19 juin 1956 à la prison de Serkadji d'Alger.

## ENFÛMADES DE OULED RIAH: Inscription du site historique «grotte de Frachih» sur la liste des biens culturels de Mostaganem

Le site historique «grotte de Frachih» a été inscrit dans la liste de l'inventaire supplémentaire des biens culturels de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la culture.

Le chef de service patrimoine culturel à la Direction de la culture, Laid Bouazza, a rappelé que ce site historique, retenu pour classement, a été le théâtre d'un massacre d'un millier de personnes de la tribu de Ouled Riah entre le 18 et le 20 juin 1845. Cette grotte historique remontant à des millions d'années, située dans la région de Frachih aux monts de la Dahra, dans la commune de Nekmaria à l'est de la wilaya de Mostaganem, se trouve dans un mauvais état à cause des facteurs naturels et humains, dont sa

proximité de l'oued Zrifa et l'humidité provoquant des fissures dans ses parois et la chute des roches, a-t-il déploré.

Le classement de ce site historique, témoin des «enfumades de la Dahra», permettra sa réhabilitation et la conservation des effets et des ossements de la population ayant péri dans ce massacre commis par le colonisateur français dans le cadre de la politique de la terre brûlée, a-t-on souligné. Selon des sources historiques, la tribu de Ouled Riah, pourchassée le 17 juin 1845 par le colonel français Pélassier à la tête d'un contingent militaire composé de 4.000 soldats pour avoir soutenu l'insurrection de Cherif Boumaaza (1845-1847), s'est retranchée dans une grotte proche de l'oued Zrifa et entretint une résistance avec des

moyens traditionnels modestes. Devant le refus de se rendre, la population fut encerclée, l'entrée de la grotte fut bourrée de bois et de bottes de foin qui furent incendiées pour une durée de 18 heures pour asphyxier ceux qui s'y trouvaient à l'intérieur. Mille personnes (femmes, enfants et vieux) périrent en chouhada dans ces enfumades.

En commémoration de ce massacre, les autorités de la wilaya de Mostaganem ont réalisé, durant les dernières années sur les lieux, une fresque immortalisant cet événement et aménagé un chemin menant à la grotte sur une distance de 5 kilomètres et des escaliers menant vers l'oued, en plus de la création d'un musée sur ce site.

## SOS RACISME ÉCRIT AU PRÉSIDENT MACRON : «Le temps de la vérité dans l'affaire Audin est venu»

Le président de SOS Racisme, Dominique Sopo, a affirmé hier dans une lettre au président Emmanuel Macron que le temps de la vérité dans l'affaire Audin «est venu», soulignant dans cette lettre que «c'est le mensonge qui a longtemps prévalu».

Le mathématicien militant de la cause algérienne Maurice Audin a été arrêté le 11 juin 1957 par les parachutistes de l'armée française à Alger en pleine guerre de libération nationale. Il fut torturé et assassiné et son corps n'a jamais été retrouvé depuis.

Dans cette affaire, appelée «Affaire Audin», le président de SOS Racisme a souligné que «c'est le mensonge qui a longtemps prévalu». «Les pouvoirs publics ont développé pendant plusieurs années la thèse d'une tentative d'évasion rendant impossible la restitution du corps. Ils ont produit des faux pour masquer un crime, s'obstinant, dans un silence coupable, à nier, à masquer ou à détourner les regards. Car il y eut bien crime, seule explication compatible avec la mystification orchestrée par l'Etat autour des circonstances du décès de Maurice Audin», a-t-il expliqué.

Il estime qu'au-delà de la responsabilité du président Macron dans la reconnaissance «immédiate» du crime, les Français pourront «enfin connaître la chaîne des responsabilités dudit crime par l'armée française et la place que l'Etat, qui lui conférerait des pouvoirs spéciaux, y occupa», ajoutant qu'au-delà également de cette affaire, «ce qui est en jeu, c'est (...) la reconnaissance de l'arrestation des 3024 autres personnes disparues dans des conditions similaires de janvier à septembre 1957 et de l'usage massif de la torture par l'armée française pendant la bataille d'Alger et la guerre d'Algérie».

Pour le président de SOS Racisme, la France «doit pouvoir avoir enfin la maturité de regarder ce que fut cette guerre dans toute son horreur et sa violence», soutenant qu'il n'est pas possible de construire «sereinement» l'avenir, au sein d'une société française «dont des dizaines de millions de personnes ont à voir avec cette histoire mais également dans la relation franco-algérienne, sans avoir dénoué les nœuds de passions et de douleurs qui s'expriment depuis plus de 50 ans».

Il affirme qu'il faut de la reconnaissance de ces crimes qui est «attendue et elle adviendra». «Cette reconnaissance, nous en avons besoin pour accepter le passé, mais aussi pour nous projeter collectivement dans un avenir bâti sur la confiance en une société démocratique qui refuse et combat l'arbitraire», a-t-il ajouté, souhaitant avoir l'assurance de «vivre dans une société où l'individu et ses droits ont la primauté sur l'Etat profond et sa raison».

## TISSEMSILT : Lancement de la manifestation «Chahid al miqsala» en commémoration du 62<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution du chahid Ahmed Zabana

Une manifestation historique intitulée «Chahid al miqsala» (martyr de la guillotine) a été lancée mardi au Musée du moudjahid de Tissemsilt, à l'occasion de la commémoration du 62e anniversaire de l'exécution du chahid Ahmed Zabana.

Initiée par le Musée du moudjahid, cette manifestation de deux jours comporte une exposition de photos, d'affiches, de publications et de documents historiques mettant en exergue les parcours militant du chahid Zabana, en plus de la distribution de dépliants sur la vie du chahid et l'animation d'une émission radiophonique sur cet anniversaire par des cadres du musée, selon le directeur de

cet établissement culturel, Mohamed Adjed.

En outre, le musée a lancé, sur son portail électronique, une action de sensibilisation pour faire connaître davantage la personnalité du chahid Ahmed Zabana.

Le chahid Ahmed Zabana dit Ahmed Zabana, né en 1926 à El Kasd dans la commune de Zabana, a vécu avec sa famille à Oran. Il a fréquenté l'école primaire avant de rejoindre les bancs d'un centre de formation professionnelle.

Il a adhéré au mouvement national en 1941 et participa avec des membres de l'Organisation spéciale à l'opération de la Grande poste d'Oran en 1950. Au déclenchement de la Glorieuse



guerre de libération nationale, il rejoint les rangs de la prestigieuse Armée de libération nationale (ALN) et effectua sa première opération militaire contre l'occupant français à Sig (Mascara) le 1er novembre 1954. Blessé de deux balles le 8

novembre 1954 lors de la bataille de Ghar Boudjlida, il fut emprisonné puis guillotiné le 19 juin 1956, faisant de lui le premier martyr de la guillotine dans l'histoire de la Guerre de libération nationale.

APS



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°600

prépare- rai mon examen crampes	elle fend la vague moyen de transport	petit étang réviser	canal de salin logique	beau perro- quet	débrous- sailler primor- diaux	étouffes fines	qualité du caou- chouc
pèserai la caisse ourez la façade				suffisam- ment parc ani- malier	crotté n'avoue pas		
châtié		seras au- dessus					
étoile de mer		arrosera		enduits d'huile siècle militaire	décapité il vaut de l'or		support de quartier
mot de liaison rapide		anneau marin plus bas que sol	fit des vers cœur de bâtard		partie de l'œil pénurie		
cri de muletier	bonne copine écrasés	ardent habitant du large		vieux bison tendan- ces	associé trou pour la poutre	c'est le césium aérienne	
vaste salle	piquet polites- ses		outil de canotier arrêts de travail	qaine légume de soupe		fait d'hiver pièce de 5 francs	sables mou- vants
pas très dodue placée à côté					espèces récentes compri- mera		ronde et aplatie
travaille la terre encore !		asticot crochet mural	levant écolier	mesure agraire partie d'écluse	neige durcie satis- faites	face de dé lieu de combat	
coupe en deux	manteau plane			prétendre élément de cercle	petit alu- minium déesse de fellah		finassa
de bon matin expulser		pas très claire alias Gaïa				désinen- ce verbale	
purqatif			mettra en ordre	épouses de sou- verain			

Solution

C'est arrivé un 21 juin

**Sudoku n°1900**

3	6	1	4	7	2	9	8	5
4	5	8	9	1	3	6	7	2
9	7	2	5	8	6	1	3	4
6	3	5	7	4	8	2	9	1
8	9	4	3	2	1	5	6	7
2	1	7	6	5	9	3	4	8
1	4	6	2	3	7	8	5	9
5	8	9	1	6	4	7	2	3
7	2	3	8	9	5	4	1	6
6	9	7	2	8	5	4	1	3
3	4	1	7	6	9	8	2	5
2	8	5	3	4	1	7	9	6
6	8	7	9	5	4	1	3	2
5	2	4	1	6	3	9	7	8
1	3	9	2	8	7	5	6	4
8	1	6	3	4	5	2	9	7
4	9	3	7	2	8	6	5	1
7	5	2	6	9	1	4	8	3
3	4	8	5	1	6	7	2	9
2	6	1	8	7	9	3	4	5
9	7	5	4	3	2	8	1	6

Mots Croisés n°1900

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	A	H	U	R	I	S	S	A	N	T	E
2	D	E	R	I	S	O	I	R	E	L	A
3	A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O
4	P	A	N	E	R	I	T	R	I	A	
5	T	E	R	E	I	N	T	E	E	I	
6	R	A	R	A	V	A	M	P	O		
7	E	A	S	U	R	E	L	E	V	E	R
8	O	D	E	N	E	I	N	O	U		
9	N	A	N	T	I	D	O	T	E	U	
10	T	R	A	C	T	I	O	N	U	L	M

Grille géante n°600

•	P	•	E	•	M	•	E	•	A	•	E	•	G
•	C	•	O	•	N	•	T	•	R	•	A	•	C
•	T	•	A	•	R	•	E	•	R	•	A	•	S
•	R	•	A	•	V	•	A	•	L	•	E	•	S
•	S	•	E	•	V	•	I	•	T	•	R	•	O
•	A	•	S	•	T	•	E	•	R	•	I	•	E
•	B	•	R	•	E	•	F	•	R	•	I	•	M
•	A	•	A	•	M	•	I	•	E	•	R	•	I
•	D	•	I	•	A	•	I	•	G	•	N	•	E
•	P	•	I	•	E	•	U	•	R	•	E	•	C
•	H	•	A	•	L	•	L	•	E	•	C	•	O
•	M	•	A	•	I	•	G	•	R	•	E	•	L
•	L	•	A	•	T	•	E	•	R	•	A	•	L
•	B	•	I	•	N	•	E	•	S	•	T	•	E
•	L	•	P	•	E	•	L	•	L	•	I	•	S
•	D	•	I	•	V	•	I	•	S	•	E	•	A
•	T	•	O	•	T	•	V	•	A	•	S	•	E
•	D	•	E	•	L	•	O	•	G	•	E	•	R
•	S	•	E	•	N	•	E	•	C	•	L	•	A

2008 - Un traversier, victime du typhon Fengshen, avec à son bord plus de 800 passagers, fait naufrage au large des Philippines: 38 survivants.  
 2004 - L'avion suborbital SpaceshipOne, piloté par l'Américain Mike Melvill, accomplit le premier vol spatial privée de l'histoire de l'aéronautique, en Californie.  
 2000 - En France, une enquête parlementaire dénonce la principauté de Monaco pour sa complaisance face au blanchiment d'argent.  
 1998 - Le gouvernement d'Israël étend les limites de Jérusalem, malgré les critiques de Washington et des Palestiniens.  
 1997 - Le gouvernement du Cambodge confirme la capture de l'ancien dictateur khmer rouge Pol Pot.  
 1995 - Deux mois avant de lancer Windows 95, Microsoft propose un partage du marché des fureteurs Internet à Netscape, qui en dévient alors plus de 80 pour cent; Netscape refuse et sera rachetée par AOL.  
 1990 - Un séisme de 7,3 à l'échelle de Richter fait 40 000 morts en Iran.  
 1984 - Entrée en vigueur du premier amendement à la constitution canadienne de 1982, accordant de nouveaux droits aux autochtones.

## JEUX MÉDITERRANÉENS 2018 :

## La natation algérienne face au défi d'effacer la débâcle de Mersin

La natation algérienne tentera de faire bonne figure lors des Jeux méditerranéens-2018, prévus du 22 juin au 1er juillet à Tarragone (Espagne) et effacer ainsi la débâcle du précédent rendez-vous disputé en 2013 à Mersin (Turquie) lors duquel elle n'a remporté aucune médaille.

Pour cette manifestation méditerranéenne, la Fédération algérienne de natation (FAN) a retenu 10 nageurs dont cinq filles. Ils sont encadrés par trois entraîneurs : Ali Maânsri, Abdelkahr Kouhli et le Français Olivier Barnier.

«Les athlètes retenus pour participer aux Jeux méditerranéens de Tarragone sont en préparation continue. Les athlètes boursiers tels que Sahnoune, Cherouati, Melih et Nefsi se préparent d'une manière continue au sein de leurs clubs respectifs et participent aux différents meetings et compétitions internationaux, suivant les objectifs tracés par la direction technique nationale», a expliqué le directeur des équipes nationales (DEN), Abdelkader Kaouah, cité par le site officiel de la Fédération algérienne de natation (FAN).

«Néanmoins, ces quatre nageurs ont été convoqués pour assister à un stage à Tizi-Ouzou du 19 au 29 mars, mais ils ont été autorisés à rester dans leurs pôles de préparation», a-t-il fait savoir.

Contacté par la suite par l'APS, Abdelkader Kaouah a indiqué que la FAN misait énormément sur l'athlète du Cercle des nageurs de Marseille, Oussama Sahnoune, qui sera accompagné de son entraîneur en France, Olivier Barnier, pour revenir avec deux médailles.

Pour les athlètes Balamane, Bouhamidi et Djabellah, la préparation dépendait de leur emploi du temps scolaire.

Ainsi, ces nageurs ont participé activement aux stages de préparation essentiellement du-



rant les vacances scolaires, à Souidania (Alger) du 23 décembre au 3 janvier et du 19 au 29 mars, et récemment à Sétif du 23 mai au 13 juin, en plein mois de Ramadhan, explique la FAN.

Ces jeunes athlètes sont également concernés par les jeux Africains de la jeunesse (JAJ) prévus à Alger du 18 au 28 juillet. «Nous avons inclus dans leurs programmes les mardis après-midi et les week-ends à Souidania depuis le début de la saison, mais malheureusement la piscine est fermée depuis un mois», a regretté la même source.

«Pour Medjahed Nesrine, nous avons pris l'initiative de la mettre en stage bloqué depuis février dernier jusqu'au début des Jeux avec son entraîneur Benaïssa ici à Alger. Ils sont hé-

bergés à Ghermoul et s'entraînent à la piscine du 1er-Mai», a-t-on indiqué.

Enfin, pour la nageuse Kacha Samar, actuellement en stage avec son club en Espagne, elle

«a confirmé ses performances avant le 5 juin qui ont officialisé sa participation», selon Kaouah, qui occupe également le poste de directeur technique national (DTN) par intérim.

### Liste des 10 nageurs :

#### Hommes :

- Balamane Moncef Aymen (50 m, 100 m, 200 m brasse)
- Bouhamidi Mohamed Ryad (50 m, 100 m, 200 m dos)
- Djaballah Mohamed Anis (400 m, 1500 m nage libre)
- Sahnoune Oussama (50 m, 100 m nage libre)
- Chouchar Ramzi (200 m 4 nages, 400 m 4 nages, 200 m papillon)

#### Dames :

- Cherouati Nafissa Souad (400 m nage libre, 800 m nage libre)
- Melih Amel (50 m nage libre, 50 m dos, 50 m papillon)
- Nefsi Hamida Rania (200 m et 400 m 4 nages, 50 m brasse)
- Medjahed Nesrine (50 m nage libre, 100 m nage libre, 50 m et 100 m papillon)
- Kacha Samar Benazouza (50 m, 100 m, 200 m papillon).

## Décalage du départ du 1<sup>er</sup> contingent de la délégation algérienne de 8h00 à 18h00, hier (COA)

Le départ du 1<sup>er</sup> contingent de la délégation algérienne devant prendre part aux Jeux Méditerranéens-2018 (JM-2018), prévus du 22 juin au 1er juillet à Tarragone, a été décalé hier de 8h00 à 18h00 a appris mardi, l'APS, auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA).

La même source souligne que «les motifs du décalage du départ, sont dus au refus de l'ambassade d'Espagne à Alger de 40% des demandes de visa, sur la centaine pré-

sentée aux services consulaires espagnols».

Pour remédier à ce problème, une réunion était prévue hier (10h00) entre l'ambassadeur d'Espagne à Alger, et Hassiba Boulmerka, chef de mission de la délégation algérienne en Espagne et Amar Brahmia, président de commission d'organisation de la délégation algérienne au sein du COA.

La délégation algérienne pour les JM-2018 est composée de 479 personnes. 233 athlètes et 102 techniciens, dans 24 disci-

plines. La première vague des athlètes algériens sera suivie par d'autres contingents (21 et 25 juin) comportant les sportifs qui entreront en compétition ultérieurement. L'Algérie sera concernée par 24 disciplines : athlétisme, badminton, boxe, boules, cyclisme, escrime, gymnastique, haltérophilie, judo, karaté-do, lutttes associées, natation, taekwondo, tennis, handball, volleyball, tennis de table, triathlon, rafa, aviron, football, tir sportif, sports équestres et voile.

### ÉQUITATION :

## La sélection algérienne de saut d'obstacles vise une place sur le podium

L'équipe nationale algérienne de saut d'obstacles vise une place sur le podium lors des Jeux méditerranéens (JM) de Tarragone (Espagne), a indiqué l'assistant au président de la Fédération équestre algérienne (FEA), Lounes Djender.

Dans une déclaration à l'APS, il a fait savoir que la sélection nationale, en stage de préparation à Hennebont en Bretagne (France) en prévision des JM, prévus du 22 juin au 1er juillet, avait participé

dernièrement à un concours de saut d'obstacles pour les derniers réglages avant de rallier l'Espagne.

Elle est composée de cinq cavaliers qui se sont illustrés lors des concours au niveau national, sous la houlette de l'entraîneur français Guillaume Blin-Lebreton.

Il s'agit de Brahim Aït-Lounis, Mahi Amine, Boughrab Ali, Abdelkrim Benbernou et la jeune cavalière Manon Helette qui réside en France et reste sur de belles perfor-

mances cette saison. «Nous ferons de notre mieux pour honorer les couleurs nationales et réussir le meilleur résultat possible lors des Jeux méditerranéens.

Notre objectif est de décrocher une médaille pour couronner un travail de plusieurs mois», a espéré Lounes Djender.

«L'année 2017 a été marquée par la participation de nos cavaliers à plusieurs compétitions internationales prestigieuses dont les Jeux éques-

tres mondiaux», a souligné, pour sa part, le président de la FEA, M'hamed Zoubir Medtidi, estimant que les sports équestres ont réalisé un «pas de géant» en une seule année à travers la participation de l'Algérie pour la première fois de son histoire à plusieurs grands rendez-vous, à savoir les Jeux équestres mondiaux, les Jeux Olympiques de la jeunesse et la finale du Challenge mondial FEI de saut d'obstacles.

### LUTTE :

## «Le niveau sera très relevé à Tarragone»

Le Directeur des équipes nationales (DEN) à la Fédération algérienne des lutttes associées (FALA), Idriss Haoues, a prédit un niveau de compétition «très relevé» lors des Jeux méditerranéens-2018 (JM-2018), prévus du 22 juin au 1er juillet à Tarragone (Espagne).

«Nous avons convoqué les cadres de la sélection algérienne en lutttes libre et gréco-romaine ayant confirmé leur statut lors des différents stages effectués tout au long de l'année.

Ce sont des athlètes qui possèdent une expérience non-négligeable au vu de leur palmarès réalisé à travers les différentes compétitions africaines et mondiales, à l'instar de Sid Azara et les frères Boudjemline», a déclaré à l'APS Idriss Haoues.

La sélection algérienne de lutte, qui sera présente avec dix athlètes dont deux filles, a participé, en guise de préparation, à plusieurs stages et tournois internationaux, notamment à Sofia (Bulgarie), Bucarest (Roumanie) et Budapest (Hongrie).

«Nos lutteurs ont bénéficié d'une préparation plus que satisfaisante, prenant part à plusieurs stages à Alger et à l'étranger, ce qui est important pour entamer ce genre de compétitions.

Le dernier stage de préparation à Budapest nous a permis d'évaluer le niveau de nos athlètes qui vont représenter l'Algérie à ce rendez-vous méditerranéen», a-t-il ajouté.

Pour le DEN de la lutte, «la concurrence était très rude entre les athlètes. La preuve : nous avons eu beaucoup de mal à choisir les lutteurs dans les catégories de 77 kg, 97 kg et 60 kg.

Malheureusement pour les lutteurs Tarek Aziz Benaïssa, Haloui Hamza et Fergat Abdelkrim, leurs catégories de poids ne figurent pas dans le programme de la compétition.

Ce sont des athlètes d'expérience qui pouvaient prétendre à des médailles lors du tournoi méditerranéen. S'agissant des chances de la sélection algérienne lors des JM-2018, le DEN n'a pas voulu s'avancer sur le nombre de médailles à récolter, précisant tout de même qu'au vu de la préparation suffisante ainsi que de l'expérience des lutteurs, notamment ceux de la lutte gréco-romaine, je peux dire que nos chances de médailles sont réelles, même si le niveau de la compétition sera très relevé.»

«Nous allons faire de notre mieux pour arracher des médailles et nous tenterons de mettre à contribution la détermination de nos lutteurs pour représenter dignement les couleurs nationales», a-t-il conclu, tout en reconnaissant que les adversaires «possèdent un niveau mondial, notamment les Turcs, les Serbes et les Grecs, sans oublier les Egyptiens, champions d'Afrique».

Les épreuves de la lutte gréco-romaine auront lieu les 24 et 25 juin, alors que celles de la lutte libre se dérouleront du 25 au 27 juin.

Lors des JM-2013 de Mersin (Turquie), la lutte algérienne avait remporté une seule médaille de bronze, oeuvre de Mouatez Djediat (60 kg) en lutte gréco-romaine.

### Liste des lutteurs engagés :

- Garçons :** Sid Azare Bachir (87 kg/GR), Akrem Boudjemline (77 kg/GR), Adem Boudjemline (87 kg/GR), Ishak Gaiou (67 kg/GR), Laouini Abdenour (60 kg/GR), La-lak Fares (65 kg/LL), Boudraa Mohamed (74 kg/LL) et Fardj Mohamed (97 kg/LL).
- Filles :** Yahiaoui Kheira Chaima (50 kg) et Aouissi Chaima Fouzija (57 kg).
- Entraîneurs :** Rusu Dimitru Corneli, Bendjedaa Mazouz, Benrahmoun Mohamed et Aoune Fayçal.

## VOILE :

## «Nous n'irons pas en victime expiatoire»

Les véliplanchistes algériens qui prendront part aux Jeux Méditerranéens (JM-2018) de Tarragone en Espagne (22 juin-1er juillet), «n'iront pas en victime expiatoire» et «leurs résultats dépendent du niveau des autres athlètes participant», a assuré le président de la Fédération algérienne de voile (FAV), Hassen Djilali. «Notre objectif est de représenter dignement l'Algérie. Nous n'irons pas à Tarragone en victime expiatoire et les résultats de nos athlètes dépendent du niveau des autres participants à ces joutes, dont les véliplanchistes français et espagnols considérés comme les meilleurs au Monde», a déclaré Djilali lors d'un point de presse tenu au siège de la FAV à Alger. «Une compétition comme les Jeux Méditerranéens exige une préparation de haut niveau. Malheureusement la préparation de nos athlètes a accusé beaucoup de retard et n'a pas été au top à cause de plusieurs facteurs, dont la scolarisation des athlètes et l'état de l'école de voile qui s'est détérioré ses derniers mois», a-t-il ajouté. Pour sa préparation aux JM-2018, le président de la FAV a fait savoir que la sélection nationale qui n'a effectué qu'un seul stage à l'étranger à Cretonne (Italie), s'est contenté des regroupements une semaine par mois au niveau de l'école de voile d'Alger plage. «En comparaison avec le niveau mondial qui exige des moyens des récupérations et beaucoup d'heures d'entraînement, nos véliplanchistes souffrent d'un manque flagrant d'endroit ou s'entraîner pour progresser avec leurs clubs avant de rejoindre la sélection nationale», a-t-il expliqué. La sélection algérienne de voile ralliera Tarragone le 21 juin avec le deuxième contingent de la délégation nationale, alors que la compétition débutera le 23 juin. Les épreuves de voile (RSX, Laser-standard, Laser-radial) des JM-2018 regrouperont les athlètes de 25 pays. Pour cette édition les organisateurs ont exigé des nations participantes un représentant par discipline. L'Algérie prendra part pour la 1ère fois de son histoire aux épreuves de RSX, alors qu'elle avait déjà participé aux épreuves de Laser lors des deux précédentes éditions (Mersin-2013 et Pescara-2009).

Liste des athlètes retenus pour les JM-2018 :

RSX : Hamza Bouras, Meriem Rezouani.

Laser : Wassim Ziani (standard), Nouha Akil (radial)

**Entraîneurs :** Fayçal Merzougui (Laser), Abdenasser Goudjil (RSX).

## Nécessité d'honorer l'Algérie

La délégation de la sélection algérienne de voile (RSX / Laser standard) composée de responsables et d'athlètes ont souligné à l'unanimité l'importance d'honorer les couleurs nationales lors des jeux méditerranéens prévus à Tarragone (Espagne) du 22 juin au 1er juillet, en dépit des difficultés rencontrées à l'ombre de la participation des meilleures sélections et les préparations «insuffisantes» en prévision de ce rendez-vous. «Nous avons organisé cinq camps d'entraînement en prévision du rendez-vous de Tarragone, mais cela demeure insuffisant en l'absence de participation aux compétitions et tournois à l'étranger», a précisé Merzougui Fayçal, le sélectionneur national (Laser). «Nos préparations n'étaient pas au niveau des aspirations mais notre objectif est la qualification aux olympiades de Tokyo 2020 et de se distinguer aux jeux méditerranéens Oran 2021», a-t-il ajouté. «Nous avons procédé à une étude de terrain et les conditions climatiques ne diffèrent pas beaucoup de celles des côtes algériennes», a conclu M. Merzougui. Pour sa part, le directeur des sélections nationales, Mourad Oksoum a affirmé que la sélection compte sur le capitaine d'équipe Hamza Bouras pour se trouver une place au top 10. A son tour, le champion Hamza Bouras (RSX) a déclaré dans ce sens que «les préparations n'étaient pas suffisantes, j'aurais aimé me préparer à Tarragone mais les conditions ne m'ont pas permises», soulignant sa détermination pour honorer les couleurs nationales en dépit de la difficulté de la mission. Excepté le championnat africain 2017 qui s'est déroulé en Egypte, M. Bouras n'a pas participé à aucun tournoi depuis les JO Rio 2016. Il a indiqué également qu'il «existe des éléments de haut niveau sur l'échelle mondiale venus de Grèce, d'Italie, de France et d'Espagne, d'autant que la compétition pour les dix premières places n'est pas chose facile». L'athlète du club sportif El Amel de la commune d'El Marsa (champion africain et national en 2017), a déclaré que «la journée du 23 sera celle de l'entraînement qui me permettra de découvrir le lieu de la compétition». De son côté, le véliplanchiste Akil Nouha a annoncé qu'elle a découvert le haut niveau pour la première fois après plusieurs participations tant au niveau continental qu'arabe. «Le rythme des entraînements a beaucoup diminué par rapport aux années précédentes notamment après mon échec à la qualification aux JO Rio 2016. Les sélections s'entraînent quotidiennement et participent aux différents tournois ouverts, ce qui leur permettrait d'occuper les premières places sur l'échelle mondiale», a-t-elle dit. L'athlète a affirmé par ailleurs sa détermination à occuper une place dans les 15 premières parmi les 25 véliplanchistes. A souligner que Akil Nouha a décroché la deuxième place au championnat arabe qui s'est déroulé en avril dernier à Bahreïn. La sélection nationale de voile se dirigera jeudi en compagnie de la deuxième délégation algérienne à Tarragone à bord d'un jet privé, alors que les éliminatoires se dérouleront du 23 au 28 juin. Quant à la compétition finale des 10 meilleurs véliplanchistes, elle aura lieu le 29 du même mois. Les épreuves de voile (RSX, Laser-standard, Laser-radial) des JM-2018 regrouperont les athlètes de 25 pays. Pour cette édition les organisateurs ont exigé des nations participantes un représentant par discipline. L'Algérie prendra part pour la 1ère fois de son histoire aux épreuves de RSX, alors qu'elle avait déjà participé aux épreuves de Laser lors des deux précédentes éditions (Mersin-2013/Turquie et Pescara-2009/Italie). Les athlètes retenus aux JM sont Hamza Bouras et Meriem Rezouani (RSX), Wassim Ziani et Nouha Akil (Laser) sous la conduite des entraîneurs Fayçal Merzougui (Laser) et Abdenasser Goudjil (RSX). **APS**

## BOXE :

## «Honorer le noble art algérien»

La sélection algérienne de boxe (seniors) tentera de faire bonne figure et honorer le noble art algérien lors des 18es Jeux méditerranéens (JM), prévus du 22 juin au 1er juillet à Tarragone (Espagne), a indiqué le Directeur technique national (DTN) à la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane.



«Le choix du staff technique s'est porté sur une sélection de neuf boxeurs dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 23 ans, conduite par Réda Benbaziz, médaillé d'or aux JM-2013 de Mersin (Turquie) et porte-drapeau de la délégation algérienne lors de la cérémonie d'ouverture, a déclaré à l'APS, Mourad Meziane.

La sélection algérienne de boxe, sous la direction d'Ahmed Dine, se trouve actuellement à Tunis pour un stage en commun avec l'équipe nationale locale avant de s'envoler en direction de Tarragone pour prendre part au tournoi de boxe, prévu du 25 au 30 juin.

Le Directeur technique national s'est longuement étalé sur la préparation de la sélection algérienne en prévision de ces joutes méditerranéennes.

«Par rapport au volume de préparation requis pour entamer ce genre de compétitions, je peux dire que nos boxeurs manquent énormément de stages et de tests-combats.

Après les championnats arabes qui se sont déroulés à Khartoum (Soudan), nous avons participé à un seul tournoi en Serbie, ce qui est insuffisant pour préparer une telle échéance», a-

t-il regretté. Selon lui, «le programme tracé par la direction technique et la Fédération algérienne a été très riche dans sa globalité, comportant des stages et tournois à Alger et à l'étranger, mais malheureusement tout cela n'a pas été respecté pour des raisons liées à la situation au sein du bureau fédéral.» Parlant des objectifs arrêtés par l'Instance fédérale à l'occasion des JM de Tarragone, le DTN a évité de s'avancer sur le nombre de médailles à remporter, se contentant de dire que «la boxe algérienne tentera de faire bonne figure.» «Je ne peux pas m'avancer sur le nombre de médailles ni sur les objectifs de la sélection algérienne.

Les Jeux méditerranéens se préparent au moins deux ans à l'avance. Nous avons mis beaucoup de retard à installer un staff technique national, sans parler des problèmes d'ordre financier», a dit Meziane.

Il a tout de même regretté la défection de dernière minute de Mohamed Flissi (52 kg), une chance de médailles réelle pour l'Algérie, ce qui constitue «un coup dur pour la Fédération algérienne.» Flissi avait décroché avec brio une médaille d'or aux

Jeux méditerranéens-2013 de Mersin, où l'Algérie avait réussi un «exploit historique» en remportant cinq titres sur les 10 mis en jeu et une médaille en bronze, synonyme de première place au classement général par équipes, devant l'Italie (2 or, 1 argent et 4 bronze) et la Turquie, pays organisateur (1 or, 3 argent et 4 bronze).

Avant de prendre part à l'édition de Mersin, la meilleure performance de la boxe algérienne remontait aux Jeux de Casablanca (Maroc) en 1983, quand les pugilistes algériens avaient décroché trois médailles d'or grâce à Brahimi (mouche), Moussa (mi-lourds) et Boudchiche (lourds).

**Liste des boxeurs engagés :**

Oussama Mordjane (52 kg) - Litim Khalil (56 kg) - Réda Benbaziz (60 kg) - Bensaid Nacerredine (69 kg) - Kramoum Chemsedine (64 kg) - Boudia Azzouz (75 kg) - Mohamed Houmri (81 kg) - Amar Ouarzeddine (+91 kg) - Hadj Aïssa Rani (91 kg).

**Entraîneurs :** Ahmed Dine, Boubekri Mohamad et Slimane Belounis.

## TENNIS :

## «A Tarragone pour préparer les JM de 2021»

Le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bessaad a estimé que la participation de la sélection algérienne (messieurs et dames) à la 18e édition des Jeux méditerranéens (JM), programmée à Tarragone en Espagne (22 juin-1er juillet), constituera «une étape de préparation» en vue des JM-2021 d'Oran.

«L'objectif principal de notre participation est de préparer nos athlètes pour les Jeux méditerranéens d'Oran 2021 et les mettre dans le bain de ce genre de compétitions. Il faut

avouer que notre mission sur les terres espagnoles est très difficile en présence des pays du bassin méditerranéen», a indiqué à l'APS, le patron de la FAT.

A vrai dire, la mission des Algériens semble «impossible» en présence de nations qui comptent dans leurs rangs des jeunes athlètes de classe mondiale. «Si on passe un ou deux tours ce sera un résultat positif pour nous vu la concurrence qui sera rude à mon avis.

Malgré les difficultés, nos représentants

vont se donner à fond sur les courts et essayer d'enregistrer quelques victoires», a espéré Bessaad.

Six athlètes dont trois dames représenteront l'Algérie en Espagne lors de ce rendez-vous méditerranéen.

Il s'agit de Mohamed Hassan, Nazim Makhoulouf, Aymen Ikhlef, Amira Benaïssa et les soeurs Boudjadi, en l'occurrence Yassamine et Hanine.

Afin de préparer les JM-2018, la Direction technique nationale à la FAT a engagé récemment ses participants

dans des tournois internationaux ITF du Circuit pro pour les messieurs et WTA pour les dames, disputés en Tunisie. La sélection algérienne s'envolera vers l'Espagne le 25 juin avec le 3e et dernier contingent de la délégation algérienne.

Le premier contingent devrait s'envoler mercredi à bord d'un vol spécial alors que le 2e départ est programmé pour jeudi.

Selon le programme des Jeux, les épreuves de la petite balle jaune débuteront le 26 juin et s'achèveront le 30 du même mois.

## INVESTISSEMENTS PRIVÉS DANS LES INFRASTRUCTURES POUR JEUNES ET SPORTIVES : «Une initiative positive et encourageante» pour le secteur

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a affirmé, mardi à Blida, que les investissements privés dans les infrastructures sportives et pour jeunes était «une initiative positive et encourageante» pour le secteur.

Lors d'un point de presse animé au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Hattab a indiqué que les investissements des opérateurs privés dans la réalisation d'infrastructures sportives et pour jeunes se voulaient «une initiative positive et encourageante» pour le secteur, car cet investissement, a-t-il dit, aide à accompagner la démarche des autorités locales en matière de prise en charge des jeunes et «il n'y a aucune différence entre les deux secteurs, à savoir le public et le privé, qui servent l'intérêt du pays».

Le ministre a cité, à titre d'exemple, le projet de complexe sportif privé de Mouzaia qu'il avait inauguré, saluant cette réalisation qui contribuera, a-t-il dit, à «attirer les jeunes de la région, fournir des espaces sportifs pour jeunes», indiquant que l'investissement privé est présent avec force dans la wilaya qui constitue un pôle sportif par excellence.

Néanmoins, poursuit le ministre, la wilaya souffre d'un grand déficit en ce genre d'infrastructures, notamment les piscines, car elle en dispose seulement de 3 ou 4, ce qui impacte négativement les jeunes de la région, particulièrement pendant la saison estivale.

A ce titre, il a appelé le secteur privé à investir dans la réalisation des structures sportives et juvéniles en vue de remédier à ce déficit, ajoutant que «47 projets inscrits dans la wilaya ont été reportés sine die en raison de la situation financière».

Concernant la possibilité du retour de la sélection nationale de football au stade «Mustapha Tchaker», le ministre a précisé que la sélection se déplaçait à travers les différentes wilayas du pays qui comprend des stades aménagés.

Tout en n'écartant pas cette possibilité, le ministre a assuré que «l'équipe y jouera», si toutes les conditions réglementaires et techniques indispensables venaient à être réunies, car l'important, a-t-il ajouté, est de concrétiser des résultats positifs.

Le premier responsable du secteur a fait savoir qu'il avait abordé ce sujet avec les responsables de la Fédération algérienne de football (FAF) et qu'il les avait sollicités à faire en sorte que l'équipe nationale s'habitue à sortir dans les différents stades nationaux qui disposent de toutes les conditions requises.

En ce qui concerne la situation du stade Mustapha Tchaker, le ministre a indiqué qu'il «est prêt et qu'il ne reste que certaines retouches légères à réaliser en coordination avec les responsables locaux», se félicitant de la qualité de sa pelouse qui «a renoué avec son état naturel grâce à la prise en charge quotidienne des responsables».

Il a révélé, en outre, lors de sa visite au stade, un soutien financier octroyé par son département ministériel dans le but de parachever ces travaux qui donneront «une valeur ajoutée à ce stade à portée sportive et émotionnelle pour les Algériens».

Quant à la participation de l'Algérie aux Jeux méditerranéens (JM) en Espagne dans les jours à venir, M. Hattab a fait savoir que «des compétitions internationales requièrent des préparations permanentes et nous avons investi dans l'élément humain et avons une jeunesse disposée et prête à remporter un bon classement».

Néanmoins, «cette année a été exceptionnelle et n'a pas vu des préparations en adéquation avec les ambitions de nos athlètes», a-t-il ajouté, indiquant que tout athlète participant aux compétitions internationales sera obligé dorénavant à réaliser un bon résultat en contrepartie des conditions favorables qui lui seront réunies pour une bonne préparation».

Il a salué, entre autres, les résultats satisfaisants réalisés régulièrement par certains sports comme la boxe, le judo et l'athlétisme. Le ministre a souligné que les préparations aux Jeux méditerranéens d'Oran en 2021 commencent dès maintenant, soit au niveau de la participation, des moyens, de l'organisation ou de la compétition, et ce pour honorer l'Algérie lors de cet événement sportif international.

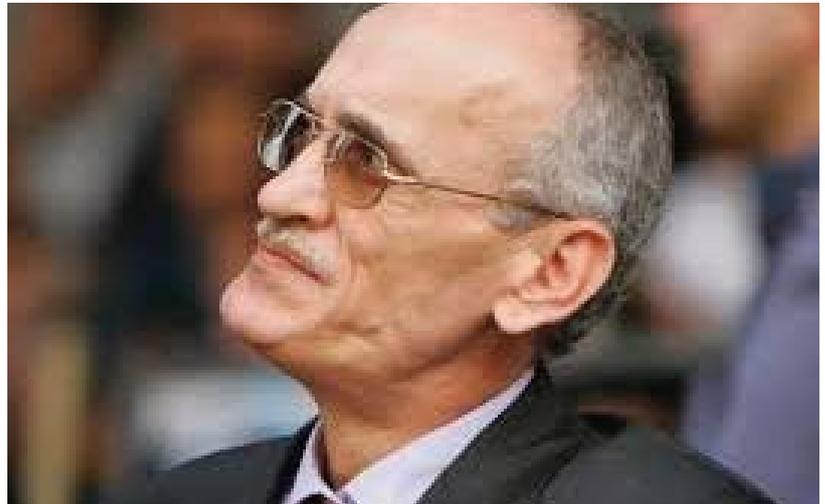
Pour ce qui est de l'absence de la sélection nationale de football pour le Mondial de Russie, M. Hattab a indiqué que «la sélection aurait pu réaliser de bons résultats car le potentiel et l'enthousiasme étaient là».

Répondant à une question relative au problème de gestion du Club hippique et dusite de réalisation de l'Ecole nationale d'équitation à Tiaret ainsi que à l'appel des responsables du club hippique à Blida à sa réalisation dans leur wilaya (Blida), le ministre a fait savoir qu'il y a des différends locaux, le dossier est ouvert et le ministère œuvre à le régler», indiquant que son département ministériel examinera toutes les propositions rationnelles et œuvrera à l'application de ce qui entre dans l'intérêt général avec la préservation de cette activité ancienne dans la wilaya.

APS

## LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL / ÉLECTIONS : Qui pour succéder à Mahfoud Kerbadj ?

La Ligue de football professionnel (LFP) connaîtra aujourd'hui son nouveau président, à l'occasion de l'Assemblée générale élective (AGE) prévue au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger, 10h00), avec quatre candidats en course pour succéder à Mahfoud Kerbadj.



La commission électorale à la présidence de la LFP a retenu quatre candidatures. Il s'agit de Mohamed El-Morro (ASM Oran), Azzedine Arab (ES Sétif), Abdelkrim Medouar (ASO Chlef) et Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey), alors que le dossier de Noureddine Bouchoul (JSM Skikda) a été rejeté.

La LFP est dirigée depuis le 23 janvier dernier par un directeur présidé par Amar Bahloul suite au retrait, par la Fédération algérienne de football (FAF), de la délégation de gestion des championnats professionnels au conseil d'administration de la Ligue que présidait Mahfoud Kerbadj.

L'instance fédérale a reproché à la LFP et à son ancien président de délivrer des licences aux nouvelles recrues hivernales de l'ES Sétif, alors que le club était interdit de recrutement en raison de salaires impayés.

Kerbadj avait expliqué sa dé-

cision par le souci de permettre à l'Entente de qualifier ses nouveaux joueurs en vue de la Ligue des champions d'Afrique, dont le tour préliminaire était programmé entre le 9 et le 11 février.

L'autre raison qui avait poussé le patron de la FAF, Kheireddine Zetchi, à «évincer» Mahfoud Kerbadj de son poste de président, reste le conflit né depuis l'arrivée du premier à la tête de la Fédération en mars 2017. Les deux hommes n'avaient jamais entretenu de bons rapports. En juillet 2017, la FAF avait même publié un communiqué sur son site officiel dénonçant «les absences à répétition» de Kerbadj des réunions du Bureau fédéral, l'appelant à donner des «clarifications».

Après son éviction de la LFP, Kerbadj a recouru à la justice pour rétablir la convention signée entre les deux parties (FAF et LFP) en 2011, mais le Tribunal arbitral du sport (TAS) et le Tri-

bunal administratif d'Alger l'ont débouté.

### Liste des candidats à la présidence de la LFP :

- 1- Arab Azzedine (ESS)
- 2- El-Morro Mohamed (ASMO)
- 3- Lahlou Mourad (NAHD)
- 4- Medouar Abdelkrim (ASO)

### Liste des candidats au Bureau exécutif :

- Ligue 1 :**
1. Adrar Akli (MOB)
  2. Belabes Abdelhafid (ASMO)
  3. Benabderahmane Nassim (JSK)
  4. Messaoudene Djamel (CABBA)
  5. Sakhri Mohamed (OM)
  6. Belakhdar Mourad (JSS)

- Ligue 2 :**
1. Boualem Mohamed (MCS)
  2. Herrada Mabrouk (MCEE)
  3. Zaim Abdelbasset (USMAN)
  4. Belguidoum Farouk (RCK).

## STADE 24-FÉVRIER DE SIDI BEL-ABBÈS : Bientôt des portiques électroniques et une pelouse synthétique pour le terrain annexe

Le stade 24-février 1956 de Sidi Bel Abbès sera doté de portiques électroniques alors que son terrain annexe sera couvert d'une pelouse synthétique, a-t-on appris mercredi de la direction de l'USM Bel Abbès, pensionnaire de la Ligue 1 de football. C'est le président de l'USMBA, Okacha Hasnaoui, qui va financer l'opération de l'installation des portiques électronique, une opération confiée à une entreprise espagnole, a précisé la même source. Ces portiques seront opérationnels avant le début du prochain exercice footballistique dont le coup d'envoi est fixé pour le 10 août prochain, assure-t-on de même source, ajoutant au passage que cet équipement devrait permettre au club de profiter au maximum des recettes



des rencontres de son équipe, un volet qui lui fait énormément défaut ces dernières saisons. Concernant le terrain annexe, actuellement en tuf, les dirigeants de l'USMBA ont reçu des assurances de la part de la direction locale de la jeunesse et des sports pour prendre en

charge la pose d'une pelouse synthétique. Les responsables de la formation de la Mekerra se sont souvent plaints des blessures causées à leurs joueurs des catégories jeunes par le terrain en tuf de cet annexe, où sont domiciliées les séances d'entraînement de jeunes de l'USMBA.



## KASPER SCHMEICHEL, TEL PÈRE, TEL FILS

Vainqueurs du Pérou (0-1) ce samedi, les Danois peuvent remercier le buteur Yussuf Pulsen, mais aussi - et surtout - leur gardien Kasper Schmeichel. Vingt ans après son père Peter, le portier de Leicester a plus que réussi ses débuts en Coupe du monde. La performance en héritage. Auteur de plusieurs parades déterminantes samedi 16 juin lors de la victoire du Danemark contre le Pérou (0-1), Kasper Schmeichel s'est sans nul doute inspiré, comme depuis le début de sa carrière, des exploits de son illustre père. Vingt ans après le Mondial 1998 en France, qui avait vu Peter Schmeichel et les siens atteindre les quarts de finale (battus 3-2 par le Brésil), l'actuel portier de Leicester et celui qui fit le bonheur de Manchester United dans les années 1990 sont devenus les premiers gardiens de but père et fils à disputer une Coupe du monde. Les premiers de l'histoire du Danemark tous postes confondus.



## Paul Pogba : des hauts et débats

**Il est devenu de bon ton, depuis quelque temps en France, de critiquer Paul Pogba. Trop exubérant pour certains, trop nonchalant pour d'autres, trop excentrique, trop inefficace... La Pioche est toujours «trop».**

Au point que la place de titulaire de celui qui compte 55 sélections en Bleu soit remise en question par bon nombre d'observateurs. À grand renfort de sifflets, qui ont dévalé les tribunes de l'Allianz Riviera de Nice lors du match préparatoire face à l'Italie, le 1er juin dernier. Pourtant, il y a quatre ans, Pogba était présenté comme le futur grand joueur de l'équipe de France. Et personne n'y voyait rien à redire. Quand il entre dans les petits papiers de Didier Deschamps (première sélection en 2013), la France découvre ce grand gars aux jambes élastiques, puissant, technique, qui n'hésite pas à feinter, capable de se projeter vers l'avant à la manière d'un box to box à l'anglaise (lui qui a été biberonné à l'école mancunienne). En gros, le genre de joueur qui peut tout faire. Et c'est exactement ce qu'on a attendu de lui. Mais n'en déplaisent à certains, et comme l'a souligné à juste titre Didier Deschamps, «Pogba peut tout faire, mais Pogba ne peut pas tout faire».

### Com' à la maison

Cinq ans plus tard, le vent a tourné : on reproche aujourd'hui à Paul Pogba exactement ce qu'on lui trouvait d'admirable. La France s'est lassée de ses gris-gris, elle trouve qu'il ne mouille pas assez le maillot. Ce garçon se la joue trop facile. En dehors du terrain, la star rentrée au bercail mancunien après un passage par la Juve s'affiche. Pogba change de coupe de cheveux tous les quatre matins, a presque créé une marque autour de son nom : il vit dans la «Poghouse», exécute la «Pogdance» avec ses frères entre deux épisodes de la «Pogsérie». Pour qui se prend-il ? Il serait temps que ce jeune homme (25 ans) rentre dans le rang et arrête d'étaler son insouciance. Oui mais voilà, Paul Pogba est comme ça, et quoi qu'on fasse, il ne changera pas. Et lui n'est pas dupe : les réponses, il les donne sur le terrain. La chanson, il la connaît. En 2014 déjà, la Pioche est contestée (pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui) à l'heure où la France s'avance vers les huitièmes de finale de la Coupe du monde au Brésil. On réclame le banc. Résultat, Pogboum ouvre le score à la 79e minute contre la Nigeria et lance la France vers les quarts. Samedi encore, malgré la pression qui pesait sur lui, il provoque le but de la victoire pour les Bleus (dans un premier temps attribué à Pogba, le but a ensuite été donné à Behich contre son camp), en se projetant vers l'avant et combinant avec Giroud dans un espace réduit (tiens, tiens...). Surtout, le numéro 6 a livré une prestation aboutie. Le milieu de terrain, qui n'a jamais caché se sentir plus à l'aise à gauche d'un trident, a été juste (90% de passes réussies), et a prouvé à tout le monde qu'il avait l'une des meilleures qualités de jeu long au monde. Alors non, Pogba n'a pas dribblé toute la défense adverse sur une action. En revanche, il serait peut-être temps de le laisser en paix, et de profiter d'avoir un tel joueur dans nos rangs.



## DALIC VEUT L'AIDE DE RAKITIC ET DE MODRIC POUR ARRÊTER MESSI

Alors que l'Argentine sera dos au mur pour défier la Croatie jeudi prochain (20h), le sélectionneur croate compte sur ses joueurs stars, Ivan Rakitic, coéquipier de Lionel Messi, et Luka Modric, habitué à jouer contre la Pulga, pour trouver le plan anti-Messi parfait.

Toutes les astuces pour arrêter Lionel Messi sont les bienvenues, y compris celles des joueurs qui le connaissent bien, comme Rakitic ou Modric, a reconnu le sélectionneur Zlatko Dalic, alors la Croatie doit affronter l'Argentine jeudi, lors de la deuxième journée du groupe D de la Coupe du monde. «Rakitic (coéquipier de Messi au Barça, NDLR) va être mon adjoint pendant les trois prochains jours et nous allons lui demander des conseils sur la façon d'arrêter Messi», a expliqué le technicien au lendemain de la victoire des «Vatreni» contre le Nigeria (2-0) et du match nul de l'Argentine contre l'Islande (1-1). «Je demande toujours aux joueurs. J'aime communiquer et toutes les astuces sont les bienvenues. Ivan (Rakitic) va m'en parler et j'utiliserai toutes les informations disponibles. Luka (Modric) et Kovacic (joueurs du Real Madrid, NDLR) vont aussi aider. Ils ont joué contre lui et Zidane les a préparés pour tout ça», a continué Dalic, en conférence de presse au terrain d'entraînement à Roshchino, au nord de Saint-Petersbourg.

## PICS DE TEMPÉRATURE DURANT L'ÉTÉ:

# Le ministère de la Santé rappelle aux citoyens les précautions à prendre

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rappelé hier aux citoyens, notamment la population la plus vulnérable constituée des enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques, les précautions à prendre pour se protéger en prévision des pics de température attendus durant la saison estivale. A cet effet, le ministère recommande aux citoyens de fermer les volets et les rideaux des façades des logements exposés au soleil, de maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes, de le faire, en cas de besoin impératif, tôt le matin ou tard le soir, de mettre des vêtements légers et amples et de rester à l'ombre et à l'abri d'une exposition prolongée au soleil. Il préconise, aussi, de pren-



dre, dans la mesure du possible, plusieurs douches par jour, de boire suffisamment d'eau et d'éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine, ainsi que les activités extérieures (sports, jardinage, bricolage, etc.).

Le ministère de la Santé attire l'attention des citoyens qu'en cas de vague de forte chaleur, les symptômes suivants doivent les alerter: maux de tête, envie de vomir, soif intense, peau anormalement chaude, rouge et

sèche et confusion mentale. Ces symptômes peuvent indiquer un coup de chaleur, a-t-il mis en garde, recommandant, dans ce cas, d'«agir rapidement», en appelant les secours (SAMU, Protection civile) et, en attendant, de transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, de la faire boire, l'asperger d'eau fraîche (ou la couvrir avec un linge humide) et l'éventer.

Le ministère rappelle, en outre, que le secteur a

mis en place une «organisation spécifique» pour la prise en charge des effets induits par la canicule. Cette organisation comprend, notamment, l'élaboration d'une fiche technique relative à la conduite à tenir en cas de coup de soleil ou une complication due à la chaleur, la présence effective des personnels des urgences, l'identification de lits de réanimation dédiés à la prise en charge des complications dues à la canicule, et la disponibilité effective d'un stock de produits pharmaceutiques spécifiques y compris les fluides médicaux.

Par ailleurs, un dispositif d'information et de communication, à destination du grand public et des professionnels de la santé, à travers le développement d'action de communication de proximité en collaboration avec le mouvement associatif et les radios locales, a été mis en place pour toute la saison estivale.

## MDN

# LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition de 7 terroristes aux autorités militaires à Tamanrasset

Sept terroristes se sont rendus hier matin aux autorités militaires à Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, visant à faire régner la sécurité et la quiétude dans l'ensemble du territoire national à travers la mobilisation de tous les moyens disponibles afin de pourchasser les groupuscules criminels, sept (7) terroristes se sont rendus, ce matin du 20 juin 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6<sup>e</sup> Région militaire)», précise le communiqué.

Il s'agit de «+Gasmi Belkhir+ dit +El Chibani+, qui a rallié les groupes terroristes en 2008, +Ghedir Ibrahim El-Hadi+ dit +Salmane+, qui a rallié les groupes terroristes en 2010, +Alouane Mohamed+ dit +Adam+ qui a rallié les groupes terroristes en 2011, +Ben Ahmed Ahmed+ dit

+Mohamed+, qui a rallié les groupes terroristes en 2011, +Alouane Ali+ dit +Ghali+, qui a rallié les groupes terroristes en 2011, +Nadji Yahia+ dit +Abou Omar+, qui a rallié les groupes terroristes en 2012, +Zouari Bachir+ dit +Ali+, qui a rallié les groupes terroristes en 2014.

L'opération a permis, également, de récupérer six (6) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un(1) fusil à lunette et onze (11) chargeurs garnis, ajoute la même source. «Cette opération de qualité reflète la détermination de toutes les composantes de l'ANP, notamment les unités chargées de la lutte antiterroriste, à assainir notre pays des restes de ce fléau, et confirme également l'efficacité de la stratégie clairvoyante adoptée par la Haut commandement de l'ANP à travers ses démarches et initiatives, à l'instar des multiples appels à la repentance, afin de rejoindre la bonne voie et regagner la société», souligne le communiqué.

# LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Saisie de 70 kg de kif traité et arrestation de deux narcotrafiquants à Oran

Une quantité de 70 kilogrammes de kif traité a été saisie et deux narcotrafiquants ont été appréhendés mardi à Oran par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un

détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) a appréhendé, le 19 juin 2018 à Oran/2<sup>e</sup> Région militaire, deux (02) narcotrafiquants et saisi 70 kilogrammes de kif traité et deux (02) véhicules touristiques», précise la même source. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et In Gu ez z a m / 6<sup>e</sup> m e R M, 20 orpailleurs et ont saisi 37 groupes électrogènes, 21 marteaux-piqueurs et 3 motocycles», ajoute le communiqué du MDN. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté 20 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Naâma/2<sup>e</sup> RM».

## SONATRACH/2018 :

# 15,97 milliards dollars de chiffre d'affaires à l'exportation durant les 5 premiers mois

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation de 15,97 milliards de dollars, au cours des cinq premiers mois de l'année 2018, contre 14 milliards de dollars durant la même période en 2017, soit une augmentation de 14%, a indiqué mardi à Alger un haut cadre du groupe. S'exprimant lors d'une rencontre consacrée à la présentation du bilan de Sonatrach pour l'année 2017 et sa

stratégie SH 2030, aux membres de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée populaire nationale (APN), le directeur exécutif finances, M'hamed Kheroubi, a relevé que Sonatrach a également réalisé de janvier à fin mai 2018, un chiffre d'affaires sur le marché national de 129,2 milliards de dinars, contre 124,2 milliards de dinars durant les cinq premiers mois de 2017, soit une hausse de 4%. S'agissant des recettes à l'ex-

portation, Sonatrach a réalisé 14,8 milliards de dollars jusqu'à fin mai dernier, contre 12,7 milliards de dollars au cours de la même période en 2017, soit une augmentation de 17%, a-t-il précisé. M. Kheroubi, par ailleurs, fait savoir que la fiscalité pétrolière avait atteint 1.232 milliards de dinars pendant les cinq premiers mois de l'année en cours, contre 1.032 milliards de dinars durant la même période de 2017, soit une augmentation de 19%.

## ALGÉRIE-ONU

# Felioune : «Une équipe onusienne spécialisée en lutte contre la drogue et le crime en visite en Algérie prochainement»

Une équipe spécialisée en matière de lutte contre la drogue et le crime, relevant de l'ONU; effectuera une visite en Algérie du 24 au 28 juin en cours, a révélé hier le directeur général de l'Administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune.

L'Algérie a été choisie, aux côtés de la Suisse et d'un autre pays d'Amérique latine pour le tournage, au niveau de l'établissement d'El-Harrach, de séquences sur le traitement des détenus suivant les règles onusiennes, dites «Règles Nelson Mandela», a précisé M. Felioune à la presse en marge du coup

d'envoi de l'examen du Baccalauréat pour les candidats détenus à l'Etablissement de rééducation et de réadaptation d'El Harrach (Alger).

Ces extraits serviront de référence et de modèles sur le site électronique de l'ONU», a-t-il expliqué. M. Felioune a rappelé les différentes visites effectuées par des délégations relevant de l'ONU en Algérie portant sur l'aspect humanitaire, la lutte contre la drogue, la réforme pénale et le programme de développement, estimant que ces visites sont un «facteur positif» de coopération entre l'Algérie et l'organisation onusienne.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

# 34 morts et plus de 1000 blessés durant le Ramadhan 2018

Trente-quatre (34) personnes ont trouvé la mort et 1173 autres ont été blessées dans 984 accidents de la circulation survenus durant le mois du Ramadhan 2018 au niveau national, a indiqué hier la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans son bilan d'activités durant ce mois. Durant le mois du Ramadhan, 984 accidents de la circulation ont été enregistrés faisant 34 décès et 1173 blessés, a précisé le sous-directeur de la prévention et de la sécurité routière, le Commissaire divisionnaire Rachid Ghezli, lors du Forum de la Sûreté nationale, faisant état d'une baisse comparativement à la même période de l'année 2017 qui avait enregistré 997 accidents entraînant 36 décès et 1170 blessés.

APS

## ORAN :

# La peine capitale pour le meurtrier présumé de son épouse

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé mercredi la peine capitale à l'encontre d'un prévenu, accusé d'avoir assassiné son épouse. Le représentant du ministère public a, à l'issue de l'audience, requis la même peine contre le mis en cause, A. Y., âgé de 48 ans. Les faits remontent à l'année 2015 dans la localité d'El-Kerma, à quelques encablures d'Oran, lorsqu'une dispute éclata entre le mis en cause et son épouse, une dispute qui se soldera par la mort de l'épouse. Lors de l'enquête, la fille de ce couple, âgée de 14

ans, a indiqué avoir vu son père avec un grand couteau à côté de sa mère qui avait une plaie à la gorge, ajoutant avoir vu son père, par la suite, prendre une douche et changer ses vêtements ensanglantés. Les enquêteurs sont parvenus à arrêter le mis en cause, plusieurs jours après son forfait. Interrogé, il ne niera pas son acte en le justifiant par le comportement «suspect» de son épouse. Cité hier à la barre du tribunal criminel, le prévenu n'a pas nié son acte et sa défense a plaidé les circonstances atténuantes.